

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 17 février 2022



Président de séance**David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante****Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés**

Élu-e	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Virgile CHASSAGNON			Catherine ORSINI-SAILLET
Pascale HOFFMANN	X		
Thierry KLEIN			
Sophie LAMBERT-LACROIX			
Véronique MOLINARI	X		
Frédéric NOEL			
Catherine ORSINI-SAILLET	X		
Zineb SIMEU-ABAZI	X		
Nicolas TERZI			

Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Élu-e	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET			Sylvie MARTIN-MERCIER
Fanny COULOMB			Laurence VIANES
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS	X		
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Jean-Yves TIZOT			
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques

Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Gabriel BUCHE			
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Damien DELAYE			Gwenaël DELAVAL
Souad HOUAMA			
Cédric LAURENT	X		
Marie-Carmen MOLINA	X		

Personnalités extérieures

Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Nathalie BERANGER (T)			
Sandrine CHAIX (S)			
Véronique GHIGLIONE (T)	X		
<i>En attente d'une suppléante</i>			
Marc FRUSTIE			
Stéphane JULIOT	X		

Collège D : Étudiants

Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Alma BENECH (T)	X		
Chloé THEVENIEAU (S)			
Moira BIAUX (T)	X		
Nina TEULON (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)	X		
Mathilde BLANC (S)			
Léa DISSART (T)	X		
Pierre FERNANDES DA COSTA (S)			
Adèle FABRE (T)	X		
Haiban Aladel ALSHOUNI (S)			
Emile HEYBERGER (T)			
Louise RAVITSKY (S)			
Matthieu HOARAU RANGLA (T)			
Enzo GILLET (S)	X		
Nicolas HOGREL (T)			
Manon BOURET (S)	X		
Charles-Antoine JOURNET (T)	X		
Jules TERRIER (S)			

Collège D : Étudiants (suite)

Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Emeraude KABARE (T)	X		
Volodia BARRIERE BEDNAREK (S)	X		
Emmy MARC (T)	X		
Camille GEIGER (S)			
Simon NOGARET (T)			
Tristan DYE (S)			
Amina OUMEDDOUR (T)			Enzo GILLET
Catherine BAJAN (S)			
Amaury PELLOUX-GERVAIS (T)			
Hanane BOURKHA (S)			
Maximilien ROBSON (T)	X		
Siham KERBOUA (S)			
Gabriel ROUBIOL (T)			Emma VASSAL
Gabriel FAUVARQUE (S)			
Mathis SION (T)	X		
Anthony YOUSSEF (S)			
Emma VASSAL (T)	X		
Elisa NAUDIN (S)			

Invités permanents

Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique		X
Yassine LAKHNECH	Président de l'UGA		X
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Martin OUDART	Vice-président Etudiant		X
Marc ODDON	Vice-président Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
Véronique-Aurélie BRICOUT	Vice-présidente Vie étudiante, Handicap et accessibilité des étudiants		X
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé		X
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
Marc GANDIT	Chargé de mission Démarche compétences		X
Philippe DESSUS	Chargé de mission Innovation pédagogique, accompagnement des enseignants et évaluation des enseignements		X
Lionel BRUNI	Agent comptable		X
Jérôme PARET ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Maud VALLENARI	Directrice Générale Déléguée Formation	X	
Marianne DE LAMBERTERIE	Directrice Générale Déléguée Adjointe Formation		X
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Vanessa LORENT	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Anne ALMERAS ou son adjoint	Directrice de la DEFI ou son adjoint	X (Sylvain VIZZUTTI)	

Invités permanents (suite)

Invité-e	Fonction	Présent-e	Excusé-e
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe	X	
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe	X	
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Agnès BORGIA	Directrice de la DESMAP		X
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Thomas PRIEUR ou son représentant	Administrateur Provisoire du SUAPS ou son représentant		X
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP		X
Irène LAURENT	Directrice des études pour le second cycle de l'IEPG		X
Simon GODARD	Directeur des études premier cycle de l'IEPG		X
Philippe GRANDVOINET	Directeur des études et de la vie étudiante de l'ENSAG		X
Kévin SUTTON	Directeur de la CSPM Humanités, Santé, Sport, Sociétés (H3S)		X
Lionel FILIPPI	Directeur de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)		X
Yannick VALLEE	Directeur de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant		X

Invités ponctuels

Invité·e	Point à l'ordre du jour	Présent·e	Excusé·e
Jean-Gabriel VALAY	Présentation de la Graduate School	X	
Philippe PROTIN	Création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)	X	
Tiphaine JEROME	Création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)	X	
Laurence BARALDI	Création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)	X	
Anne-Cécile PERRET	Création et tarifs du DU CAP'FLE	X	
Gaëlle KARCHER	Modifications et changement d'intitulé du DU LLFC	X	

ORDRE DU JOUR

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

→ par David DECHENAUD

2. Présentation de la Graduate School

3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022

4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription

5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage

6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA

7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues

8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés

9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention *Droit privé*

11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football

12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés

13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1

14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022

15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023

16. Questions diverses

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- Merci à tous (membres élus et invités) de bien **signaler votre départ en cours de séance** dans la conversation Zoom afin de faciliter le suivi du quorum
- Projet concernant la **convocation avec estimation de la durée des points**
- A l'**ODJ de la CFVU de mars** :
 - perspectives sur les cours magistraux de la galerie Pierre Mendès France en raison du chantier à venir
 - perspectives sur la dématérialisation des conventions de stages et de leur signature
 - Système de « péréquation » pour le recours aux ETC et aux enseignements du SDL
- Appel à manifestation d'intérêt « **compétences et métiers d'avenir** » (PIA, France 2030 – ANR, CDC).

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **AMI Compétences et Métiers d'avenir**

17 fiches thématiques ont été diffusées :

- [Développement de solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants](#)
- [Développement des technologies quantiques](#)
- [Alimentation durable et favorable à la santé](#)
- [Santé numérique](#)
- [5G et futures technologies de réseaux de télécommunications](#)
- [Digitalisation et décarbonation des mobilités](#)
- [Cloud](#)
- [Batterie](#)
- [Electronique](#)
- [Cybersécurité](#)
- [Décarbonation de l'industrie](#)
- [Industries culturelles et créatives](#)
- [Produits biosourcés et biotechnologies industrielles](#)
- [Recyclages et réincorporation de matériaux recyclés](#)
- [Technologies avancées pour les systèmes énergétiques](#)
- [Verdissement du numérique](#)
- [Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique](#)

+ fiche thématique relative à l'intelligence artificielle

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **AMI Compétences et Métiers d'avenir**

Dépôts en février :

- QuantEDUFrance : UGA coordinateur pour 19 établissements. Budget annoncé : 54 ME dont 11,5 UGA
- Cybersécurité : UGA EPE (opérateur), G-inp UGA partenaire. Budget demandé : en cours de mise en place
- Hydrogène décarboné : G-inp UGA (opérateur), UGA EPE partenaire. Budget demandé : +/- 2 ME
- Intelligence artificielle : UGA EPE (opérateur), Ginp UGA partenaire. Budget annoncé : 100 ME dont 15 ME UGA et Ginp UGA.
- Verdissement du numérique : G-inp UGA (opérateur), UGA EPE partenaire
- Micro-électronique : plate-formes, CIME, GIP CNFM : +/- 1,1 ME

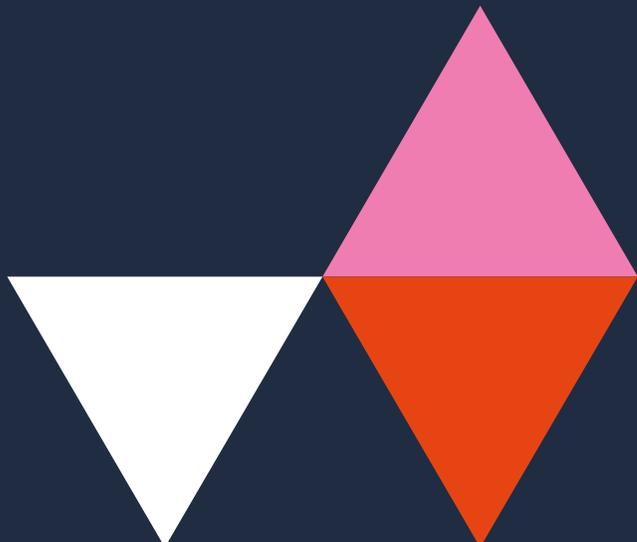
Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **AMI Compétences et Métiers d'avenir**

GT en cours en vue de l'échéance de juillet :

- Biomédicaments
- Micro-électronique : formations
- Spatial

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. **Présentation de la Graduate School**
→ par Jean-Gabriel VALAY
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses



**Université Grenoble Alpes Graduate School
(GS@UGA)**

www.univ-grenoble-alpes.fr/graduateschool

—
CFVU

*Jean-Gabriel Valay, chargé de mission GS@UGA
17 février 2022*

GS@UGA bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme d'investissements d'avenir (ANR-20-SFRI-0007).



Objectif général du projet à moyen terme

Structurer la formation par la recherche au sein de l'UGA

- ▶ Création de programmes thématiques (enjeux scientifiques/sociétaux)
- ▶ Structuration de la carte de formation de niveau M, sans ajout de diplômes
- ▶ Multiplier les interactions entre, et au sein, des composantes académiques
- ▶ Amélioration du recrutement international, promotion des formations
- ▶ Faire le lien avec la licence (L3) et le doctorat

Les piliers du projet

La mise en place de 15 programmes thématiques

- 12 ECTS en commun de niveau Master (M1 et M2)
 - Favoriser la cohésion entre les étudiants de chaque programme
 - Des bourses de mobilité entrante
-
- ▶ Des bourses de mobilité sortante pour des stages à l'étranger
 - ▶ Quelques contrats doctoraux SHS et un soutien pour des UE transversales D
 - ▶ Des initiatives étudiantes transversales inter programmes

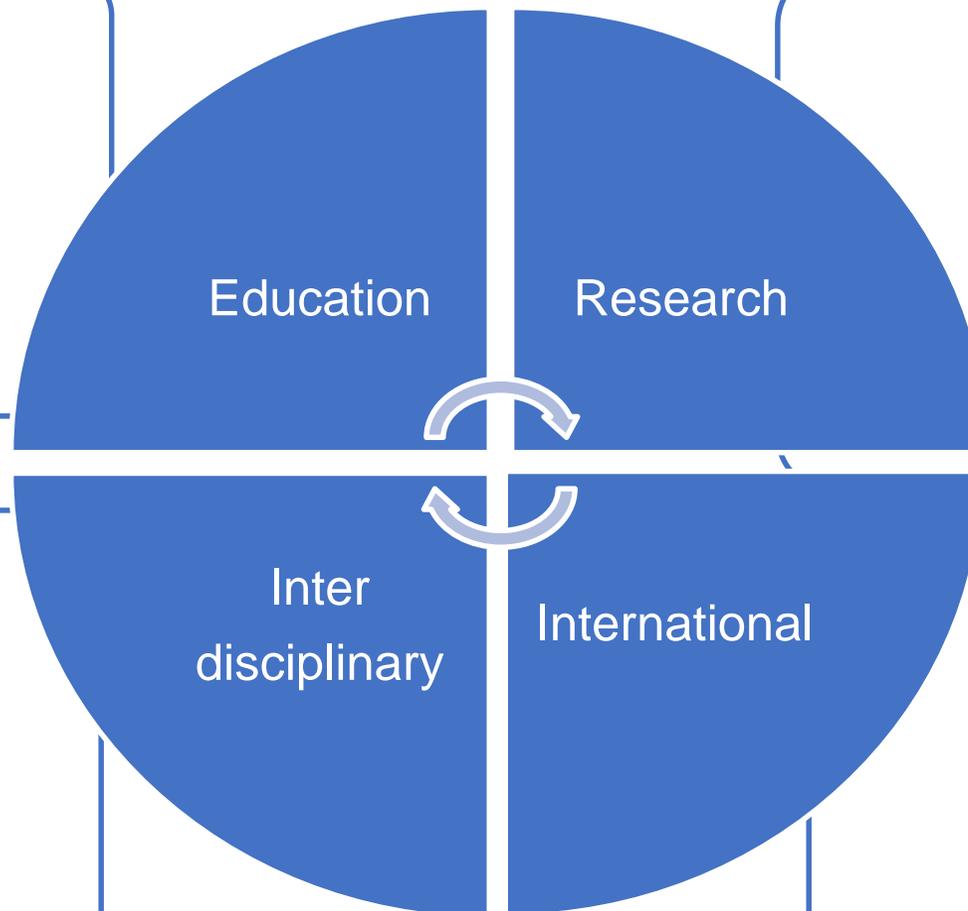
Rappel des principes

- ▶ Des objectifs et des indicateurs communs **de réussite**
- ▶ 6 ECTS *a minima* par année structurant le programme
- ▶ Une formation qui dure deux années (pas d'admission au niveau M2)
- ▶ Décentralisation/subsidiarité, **confiance a priori, évaluation a posteriori**
- ▶ Des lieux d'échanges de pratiques entre PT

GS@UGA

- **M1 + M2**
- **Innovative common structuring courses (6 + 6 ECTS)**
- **Integration events and thematic events**

- **Thematic programmes focused on scientific and/or societal issues**
- **Inter-program student projects**



- **Structure training through research**
- **Discover one of the most dynamic research ecosystems in France**
- **Experience research work through internships in laboratories**

- **International visiting researchers**
- **Scholarships to attract the best international students**
- **Internship abroad**

Un projet de formation

Directrice générale déléguée adjointe formation

Directrice opérationnelle GS@UGA

Trois chargées d'appui : faculté des sciences, Grenoble INP-UGA et H3S.

Chargées d'appui => soutien aux responsables de PT, sans se substituer aux activités « classiques » qui relèvent des composantes.

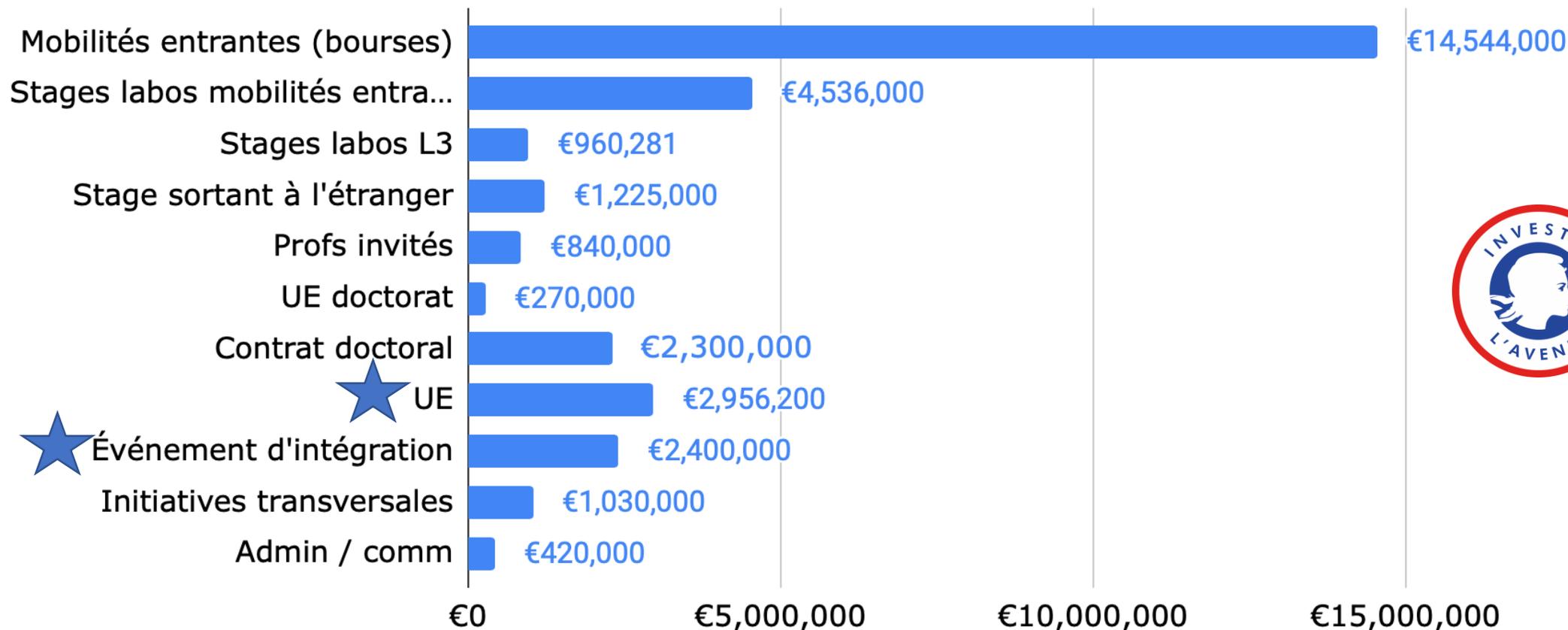
Chargés d'appui – Répartition PT/Composantes

Démarrage 2021	Composantes académiques d'appui	Composantes porteuses du PT
MSTIC	Faculté des sciences	IM ² AG
EXTREME	Faculté des sciences	PhITEM
QUANTUM	Faculté des sciences	PhITEM
SOFT NANO	Faculté des sciences	PhITEM
TERRA	Faculté des sciences	PhITEM
Planned health	Faculté humanités, santé, sport (H3S)	Médecine
BVBV	Faculté humanités, santé, sport (H3S)	ARSH
Reach	Faculté humanités, santé, sport (H3S)	LLASIC
Trans Cog	Faculté humanités, santé, sport (H3S)	SHS
STEEN	Faculté humanités, santé, sport (H3S)	Sciences Po
MetroFabLab	Faculté humanités, santé, sport (H3S)	IUGA
Futur prod	Grenoble INP - UGA	Génie Industriel
SUMMIT	Grenoble INP - UGA	Polytech
GREEN	Grenoble INP - UGA	Ense3
RISK	Grenoble INP - UGA	Ense3

Aspects financiers : principes de construction

- ▶ Pour 1€ du programme ANR PIA SFRI dépensé, l'IDEX ajoute 1€.
 - Raisonement sur un total de 37 M€ au moment de la candidature, ramené à 34 M€ (17M€ x 2) une fois connu le montant accordé par l'ANR au titre du SFRI
- ▶ Contribution en nature : estimation de l'implication dans le projet des personnels employés par les partenaires du projet (enseignants-chercheurs et chercheurs des organismes).
- ▶ Il faudra rendre compte de l'ensemble des dépenses impliquées par le projet, qu'il s'agisse du financement reçu au titre de ANR-SFRI ou bien de la contribution IDEX / étabts. => importance des indicateurs.

Les principaux postes de dépenses



Dépenses opérées par les composantes

Jean BRETON : Étant donné la relation entre ce financement et l'IDEX, est-ce qu'une partie des bourses IDEX « classiques » va être basculée sur les bourses de la Graduate School ? Les contrats doctoraux sont principalement orientés SHS ; est-ce que cela signifie qu'il n'y aura pas de contrats doctoraux pour les programmes transversaux sans composante SHS ?

Jean-Gabriel VALAY : Effectivement, les programmes thématiques ne comportant pas de dimension SHS ne sont pas éligibles aux bourses Graduate School. Il y a 23 allocations, ce qui représente environ 3 à 5 bourses par an. Le CED a mis en place un groupe de travail avec les porteurs concernés et les responsables d'écoles doctorales afin de trouver une technique pour distribuer ces bourses qui permettront à certains étudiants ayant fait les programmes de continuer en doctorat. Nous avons également un peu d'argent pour poursuivre au niveau doctoral cette logique d'UE qui fait l'identité du programme. On pourrait s'attendre à ce que la Graduate School s'étende jusqu'au doctorat, mais il faudrait pour cela des financements bien plus considérables. En ce sens, la Graduate School est décevante par rapport aux anciennes EUR. La manière de distribuer les bourses Graduate School est différente de celle des bourses IDEX. Il y aura moins de bourses IDEX telles qu'on les connaît actuellement puisqu'il faut trouver de l'argent pour faire cet apport de l'établissement. Nous avons décidé de nous contenter pour l'instant de simples recommandations, en incitant les collègues à proposer, pour l'appel d'offre bourse IDEX classique, des étudiants qui s'inscrivent dans la logique des programmes thématiques. La logique des bourses Graduate School en 2 ans devrait petit à petit s'imposer ; pour l'instant nous laissons cohabiter les deux systèmes. Les bourses Graduate School sont différentes de celles de l'IDEX notamment car il n'y a pas de quota annuel à atteindre.

David DECHENAUD : Il y aura aussi une question de complémentarité

entre ce qu'apportent les SFRI et ce qu'apportent d'autres appels. Les sources de financement sont parfois moins nombreuses pour le domaine SHS que pour le domaine ST. Par exemple, l'appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir (AMI CMA) délivrera pendant 5 ans 10 à 12 allocations de recherche annuelles pour le développement des technologies quantiques ; il n'est donc pas nécessaire d'en ajouter dans le programme thématique Quantum de la Graduate School. Les fiches métiers de cet AMI sont très majoritairement axées ST. Les financements moins fléchés de la Graduate School permettent de mobiliser des allocations de recherche pour SHS, domaine au sein duquel beaucoup de thèses ne sont pas financées.

Jean-Gabriel VALAY : J'ai l'impression que le problème n'est pas tant de sélectionner que de séduire les étudiants. Il faut donc réussir à mettre en place les process pour les identifier tôt afin que dès le mois de janvier ils aient le projet de venir, en ayant connaissance du contexte d'accueil comme par exemple les modalités d'apprentissage du français. L'appel des bourses IDEX n'est pas encore sorti, celui des bourses Graduate School est sorti il y a à peine trois semaines, or l'appel international des bourses Eiffel est clos depuis le 15 janvier. Tous ces appels devraient donc sortir en octobre et non pas en mars ou en avril. Nous avons un travail considérable à mener pour attirer ces étudiants très en amont et leur donner envie de venir chez nous.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022**
→ par David DECHENAUD
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 20 janvier 2022 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	29
Membres représentés	6
Nombre de votants	35
Voix favorables	34
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. **Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription**
→ par David DECHENAUD
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention *Droit privé*
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

Résultats de la consultation en ligne

Commission d'exonération des droits d'inscription

Personnes à désigner : 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA

Candidatures soumises au votes	Charlène DELACOUR <i>Membre du CA</i> <i>Pour une université écolo et solidaire</i>	Mathis SION <i>Membre de la CFVU</i> <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28	28
Nombre de voix favorables	23	23
Nombre de voix défavorables	1	1
Nombre d'abstentions	4	4

Au regard des votes, Charlène DELACOUR et Mathis SION sont désignés par la CFVU pour siéger au sein de la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. **Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage**
→ par David DECHENAUD
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

Résultats de la consultation en ligne

Conseil de perfectionnement de l'apprentissage

Personnes à désigner : 2 élus étudiants de la CFVU (1 siège de titulaire, 1 siège de suppléant)

Candidatures soumises au votes	Siège de titulaire	Siège de suppléant
	Mathis SION <i>Pour une université écolo et solidaire</i>	Emmy MARC <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28	28
Nombre de voix favorables	23	23
Nombre de voix défavorables	1	2
Nombre d'abstentions	4	3

Au regard des votes, Mathis SION et Emmy MARC sont désignés par la CFVU pour siéger au sein du Conseil de perfectionnement de l'apprentissage en tant que titulaire et suppléante.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. **Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA**
→ par David DECHENAUD
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

Résultats de la consultation en ligne

Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA (1/4)

Personnes à désigner : 8 élus étudiants de la CFVU (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants)

Candidatures soumises au votes	Siège de titulaire n°1	Siège de suppléant n°1
	Moira BIAUX <i>Pour une université écolo et solidaire</i>	Adèle FABRE <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28	28
Nombre de voix favorables	23	23
Nombre de voix défavorables	1	1
Nombre d'abstentions	4	4

Au regard des votes, Moira BIAUX et Adèle FABRE sont désignées par la CFVU pour siéger au sein du Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA en tant que titulaire et suppléante.

Résultats de la consultation en ligne

Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA (2/4)

Personnes à désigner : 8 élus étudiants de la CFVU (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants)

Candidatures soumises au votes	Siège de titulaire n°2	Siège de suppléant n°2
	Charles-Antoine JOURNET <i>Pour une université écolo et solidaire</i>	Haiban Aladel ALSHOUNI <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28	28
Nombre de voix favorables	23	24
Nombre de voix défavorables	1	1
Nombre d'abstentions	4	3

Au regard des votes, Charles-Antoine JOURNET et Haiban Aladel ALSHOUNI sont désignés par la CFVU pour siéger au sein du Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA en tant que titulaire et suppléant.

Résultats de la consultation en ligne

Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA (3/4)

Personnes à désigner : 8 élus étudiants de la CFVU (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants)

Candidatures soumises au votes	Siège de titulaire n°3	Siège de suppléant n°3
	Jules TERRIER <i>Pour une université écolo et solidaire</i>	Anthony YOUSSEF <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28	28
Nombre de voix favorables	23	23
Nombre de voix défavorables	1	1
Nombre d'abstentions	4	4

Au regard des votes, Jules TERRIER et Anthony YOUSSEF sont désignés par la CFVU pour siéger au sein du Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA en tant que titulaire et suppléant.

Résultats de la consultation en ligne

Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA (4/4)

Personnes à désigner : 8 élus étudiants de la CFVU (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants)

Candidatures soumises au votes	Siège de titulaire n°4	Siège de suppléant n°4
	Gabriel ROUBIOL <i>Pour une université écolo et solidaire</i>	Emmy MARC <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28	28
Nombre de voix favorables	24	23
Nombre de voix défavorables	1	2
Nombre d'abstentions	3	3

Au regard des votes, Gabriel ROUBIOL et Emmy MARC sont désignés par la CFVU pour siéger au sein du Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA en tant que titulaire et suppléante.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. **Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues**
→ par David DECHENAUD
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention *Droit privé*
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

Résultats de la consultation en ligne

Conseil du Service des Langues (1/2)

Personnes à désigner : 4 élus étudiants de la CFVU (2 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléants)

Candidatures soumises au votes	Siège de titulaire n°1	Siège de suppléant n°1
	Maximilien ROBSON <i>Pour une université écolo et solidaire</i>	Anthony YOUSSEF <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28	28
Nombre de voix favorables	24	24
Nombre de voix défavorables	1	1
Nombre d'abstentions	3	3

Au regard des votes, Maximilien ROBSON et Anthony YOUSSEF sont désignés par la CFVU pour siéger au sein du Conseil du Service des Langues en tant que titulaire et suppléant.

Résultats de la consultation en ligne

Conseil du Service des Langues (2/2)

Personnes à désigner : 4 élus étudiants de la CFVU (2 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléants)

Candidatures soumises au votes	Siège de titulaire n°2	Siège de suppléant n°2
	Haiban Aladel ALSHOUNI <i>Pour une université écolo et solidaire</i>	Emmy MARC <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28	28
Nombre de voix favorables	24	23
Nombre de voix défavorables	1	2
Nombre d'abstentions	3	3

Au regard des votes, Haiban Aladel ALSHOUNI et Emmy MARC sont désignés par la CFVU pour siéger au sein du Conseil du Service des Langues en tant que titulaire et suppléante.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. **Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés**
→ par David DECHENAUD
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention *Droit privé*
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

Résultats de la consultation en ligne

Commission d'attribution des Marchés

Personnes à désigner : 1 élu de la CFVU (collège A, B, C ou D)

Candidatures soumises au votes	Moira BIAUX <i>Pour une université écolo et solidaire</i>
Nombre de votants	28
Nombre de voix favorables	23
Nombre de voix défavorables	1
Nombre d'abstentions	4

Au regard des votes, Moira BIAUX est désignée par la CFVU pour siéger au sein de la Commission d'attribution des Marchés.

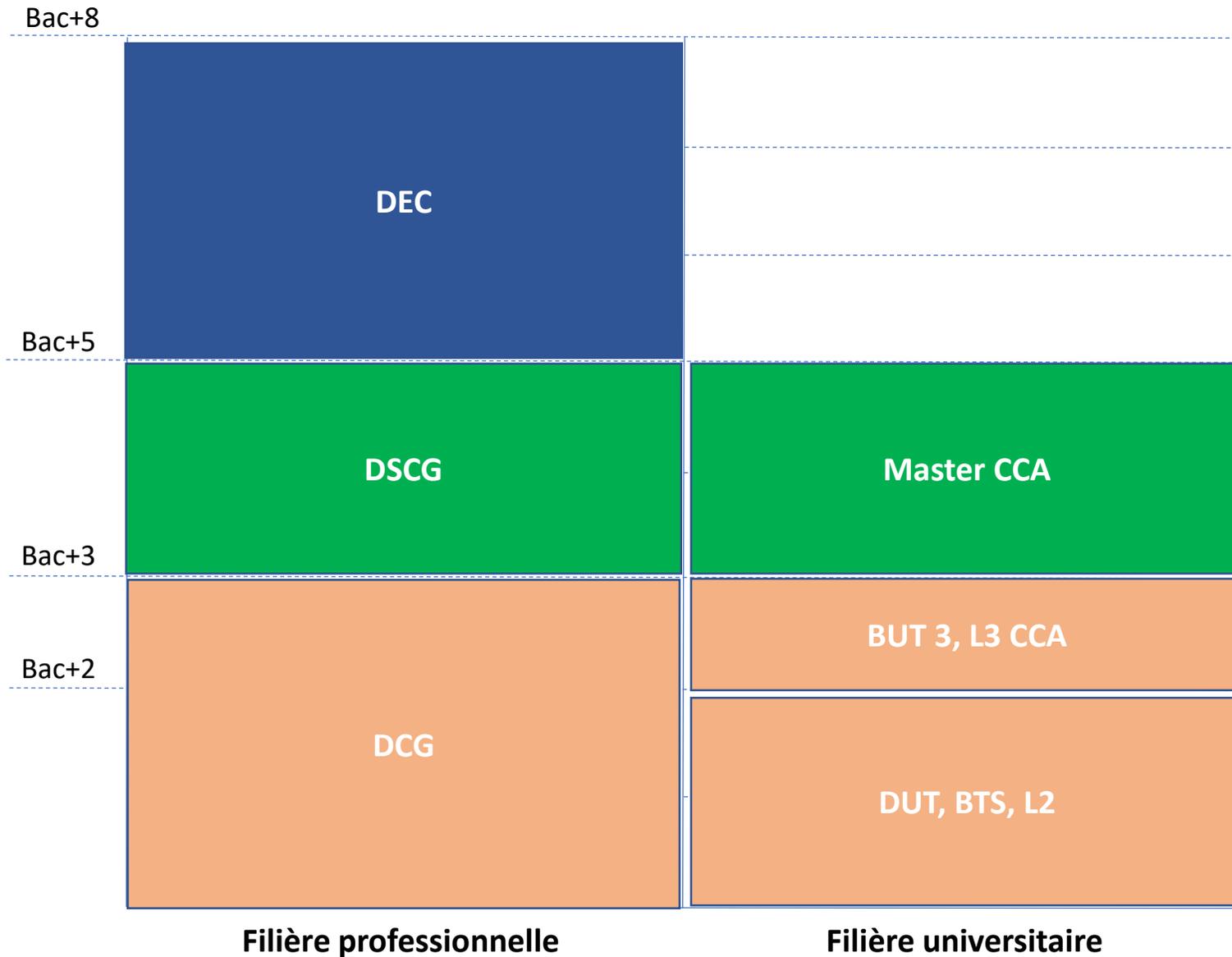
1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. **Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)**
→ par Philippe PROTIN
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention *Droit privé*
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses



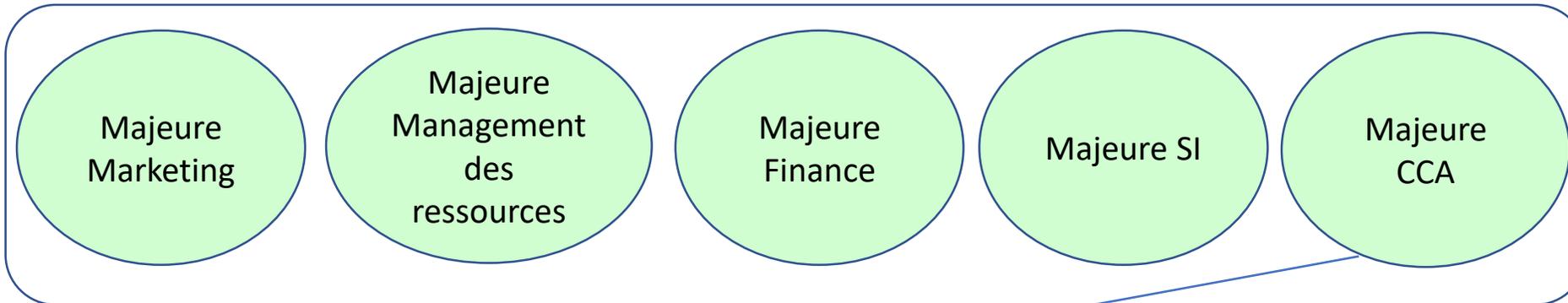
Projet de reconfiguration de l'actuelle majeure « CCA » au sein de la Licence mention Economie-Gestion

Philippe Protin, directeur adjoint de Grenoble IAE
Tiphaine Jérôme, maître de conférences en comptabilité, Grenoble IAE

Organisation de la filière comptable en France



La situation actuelle : majeure CCA au sein du parcours L3 Management



CCA, une majeure du parcours Management :

- qui constitue la première année de la « filière comptable » (L3 puis Master CCA)
- mais qui perd des étudiants depuis plusieurs années : une trentaine en 2016 sur deux sites, mais seulement 11 aujourd’hui (et zéro à Valence)
- en raison des attentes spécifiques des profils concernés : peu d’attrance pour le semestre international, et une préférence pour des L3 avec davantage de spécialisation dans les domaines de la comptabilité, du droit et de la fiscalité.

Le projet : une reconfiguration pour attirer davantage de profils « comptables »

Majeure
Marketing

Majeure
Management
des
ressources

Majeure
Finance

Majeure SI

L3 parcours CCA

L3 parcours Management

La reconfiguration proposée consiste à faire de CCA un parcours distinct :

- non soumis à l'obligation de départ à l'étranger en S6
- avec davantage de cours en comptabilité/fiscalité/droit
- pour une visibilité plus forte
- pour mieux répondre aux exigences d'entrée en Master CCA (L3 CCA ou DCG).

Nous souhaitons ouvrir ce parcours sur les deux campus de Grenoble et de Valence.



Modalités

Effectif visé : 20 à 25 étudiants sur chaque campus

Admission

Test d'anglais + examen du dossier + entretien individuel

Poursuite d'études en Master

Master CCA, mais aussi Master CGAO et Master Finance



Stéphane JULIOT : Je n'ai pas vu de possibilité d'alternance dans la présentation de l'organisation de la filière comptable. Est-ce un choix, un équilibre entre la filière professionnelle et la filière universitaire ? Considérez-vous que cela répond aux besoins du monde professionnel ?

Philippe PROTIN : La filière professionnelle existe à Grenoble : l'IUT 2 est en charge de la mise en œuvre des DCG et DSCG, ce dernier étant organisé en alternance. En ce qui concerne la filière universitaire, le DUT est bien entendu organisé en alternance, quelques lycées peuvent proposer des BTS en alternance, en revanche la L2 n'est pas en alternance. Nous avons envisagé d'ouvrir une licence CCA en alternance, mais il ne s'agit pas de faire de la concurrence à des formations déjà existantes, et ce serait le cas vis-à-vis de l'IUT de Grenoble. On considère par ailleurs que les cabinets d'expertise comptable de Grenoble ne sont pas prêts à recevoir des étudiants d'un niveau L3 ; la filière professionnelle convient parfaitement à ce type de profil alors qu'une filière universitaire rassemble des étudiants d'origines très variées, donc avec des niveaux de prérequis peu homogènes, ce qui ne permettrait pas forcément de satisfaire le besoin des cabinets. Nous avons travaillé avec les cabinets et l'ordre des experts comptables de la région pour construire cette licence : leur demande est d'accueillir des stagiaires. La licence 3 CAA comprendra un stage obligatoire en cabinet d'expertise comptable pour que les étudiants puissent se confronter au métier qu'ils choisiront peut-être de faire. Le master CCA reste une filière de formation initiale qui peut accueillir des profils de formation continue mais sans aménagement particulier (les personnes doivent donc mettre entre parenthèses leur activité professionnelle pour suivre la formation). Il n'est pas exclu qu'à l'avenir nous choissions d'ouvrir le master CCA en alternance, soit en 1^{re} année, soit en 2^e année. Des réflexions sont en cours à Grenoble IAE car l'alternance est très demandée par les étudiants et par les entreprises ; il faut que les cabinets soient prêts à le faire et il faut s'assurer qu'il n'y ait pas une concurrence avec des offres

similaires qui seraient proposées sur le site, en ayant pour objectif la complémentarité de l'offre.

Stéphane JULIOT : Aujourd'hui nous avons des difficultés à trouver des candidats de qualité, notamment au niveau L3. La complémentarité DCG/CCA pourrait y remédier. Il me semble que les cabinets préfèrent le fonctionnement des stages à celui de l'alternance. J'inscrirais cela plutôt dans de la complémentarité que dans de la concurrence.

Philippe PROTIN : Je pense qu'au niveau licence le stage est pour l'instant préféré par les cabinets. En revanche au niveau master, des cabinets comptables et d'audit nous contactent pour accueillir des alternants. Pour l'instant, nous n'avons pas encore fait ce choix.

Jacky CUVEX-COMBAZ : Dans la présentation, il est indiqué que le BUT 3 donne accès au master, et plus loin qu'il est nécessaire d'avoir une L3 CCA. Qu'en est-il ?

Philippe PROTIN : Le premier graphique représente l'état des lieux actuel. Un BUT 3, selon ma compréhension des textes, délivrera le grade de licence. À partir du moment où un étudiant a le grade de licence, rien ne lui interdit de rentrer dans un master.

David DECHENAUD : Le BUT 3 est un grade de licence professionnelle qui, à l'instar des LP actuelles, permettra la poursuite en master sous réserve de sélection.

Philippe PROTIN : Tout à fait, nous avons quelques étudiants en master CCA issus de LP. C'est plus rare, car ce n'est pas la vocation d'une LP que de poursuivre en master directement après l'obtention du diplôme. On peut tout à fait imaginer qu'après 3 ou 4 années d'activité professionnelle, notamment en cabinet d'expertise comptable, ces étudiants rejoignent le master CCA. Par ailleurs, ce master est effective-

ment ouvert aux étudiants issus du DCG ou de la licence CCA. Cela correspond au positionnement de l'association nationale des masters CCA qui privilégie ce mode de recrutement pour garantir les prérequis. Néanmoins, cela n'est pas exclusif et l'association nationale, ou encore les composantes locales comme Grenoble IAE, pourront ouvrir le recrutement à d'autres voies.

Marc ODDON : La L3 CCA valide-t-elle quelques modules du DCG ?

Philippe PROTIN : Pour l'instant non car l'équivalence se fait par demande de la composante auprès de l'ordre des experts comptables. Par exemple, pour le master CCA de Grenoble, comme pour tous les masters CCA de France et tous les programmes qui veulent obtenir des équivalences avec le DSCG, il faut déposer régulièrement un dossier démontrant au travers de l'expérience des étudiants que ces derniers ont acquis les compétences visées par ce diplôme d'État. Chaque fois, deux unités d'enseignement correspondant à des épreuves de synthèse ne sont pas données en équivalence. Aucun programme de master, y compris ceux délivrés par des écoles de commerce privées, n'a une équivalence totale avec le DSCG. En demandant aujourd'hui la création de cette licence CCA, notre objectif à court terme est de demander des équivalences avec le DCG pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de quitter Grenoble IAE pour aller dans d'autres filières telles que le DSCG offert par l'IUT. Cette démarche ne peut pas être entreprise pour la première promotion mais nous envisageons de l'effectuer dans un ou deux ans.

Marc ODDON : Les programmes des BUT 3 n'ont pas encore été écrits. Il y a un certain nombre de questions concernant les contenus, les passerelles diverses et variées. Comment envisagez-vous le travail pédagogique à faire avec l'IUT concernant la coordination de la mise en place du BUT 3 et de cette licence ?

Philippe PROTIN : Les programmes de BUT 3 n'étant pas encore connus, nous n'avons pas encore travaillé sur les contenus et la collaboration avec les IUT. Nous avons un peu plus travaillé avec l'IUT de Valence en raison d'une proximité forte sur ce site. Des possibilités d'aménagement ont été repérées, mais pour l'instant ce travail de collaboration n'a pas encore été suffisamment avancé. Dès que nous aurons un peu plus de visibilité sur le contenu pédagogique du BUT 3, il sera évidemment intéressant et nécessaire que les équipes pédagogiques se rapprochent pour voir dans quelle mesure il pourrait y avoir des passerelles, des collaborations et des équivalences entre certains programmes.

Marc ODDON : La L3 a pour objectif d'amener principalement les étudiants vers le master. L'insertion professionnelle immédiate a-t-elle néanmoins été envisagée ?

Philippe PROTIN : 96 % de nos diplômés de licence continuent dans les masters de Grenoble IAE. Une partie des étudiants rejoignent des formations de l'UGA, d'autres universités ou d'autres IAE, car elles correspondent davantage à leurs projets professionnels. Certains étudiants intègrent des écoles consulaires telles que Grenoble Ecole de Management (GEM), attractive de par sa renommée. La vocation première de la licence générale n'est pas d'insérer professionnellement, néanmoins les étudiants auront un bagage de compétences et l'expérience du stage obligatoire en cabinet, ce qui leur permettra s'ils le souhaitent d'intégrer le marché de l'emploi. Nous envisageons la 3^e année de licence comme une propédeutique au master, menant au niveau bac+5 dont le taux d'employabilité est beaucoup plus élevé. Il est à noter qu'en dehors du master CCA, Grenoble IAE propose des parcours de master en alternance.

David DECHENAUD : La direction de l'IUT 2 a souhaité faire connaître à la CFVU son inquiétude concernant la situation concurrentielle que pour-

rait impliquer la création de cette licence. Nous avons organisé une concertation à ce sujet mais n'avons pas trouvé de solution idéale. La crainte de l'IUT 2 est que l'IAE soit amené à cibler des étudiants du DUT GEA pour alimenter la L3 CCA, et que ces étudiants ne poursuivent donc pas vers le BUT 3, voyant en la L3 CCA la voie royale vers le master CCA. Le BUT GEA et la licence CAA sont complémentaires mais pourraient effectivement entrer en concurrence, il nous faudra donc être vigilants. Les programmes du BUT 3 n'étant pas encore écrits, il est difficile d'envisager à ce jour les mécanismes de passerelles qui pourront être mis en place. Nous nous sommes engagés à poursuivre la discussion, et à veiller à l'absence de relation concurrentielle au sein de notre établissement. Au regard du vote de cette proposition de création par le Conseil de la Faculté d'Économie qui héberge la formation, et par l'IAE qui l'opère, ainsi que des éléments présentés aujourd'hui par Philippe PROTIN, il nous a semblé important d'accompagner cette démarche de création.

- Délibérations -

Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

La création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA) est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	7
Nombre de votants	35
Voix favorables	30
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA).

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. **Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention *Droit privé***
→ par David DECHENAUD
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

Changement d'intitulés de Parcours

UFR FEG : changement d'intitulé inscrit à l'ordre du jour par erreur

UFR Droit :

- En Master au sein de la mention Droit privé, du Parcours Droit civil des contrats et du patrimoine, en M1 et M2, qui **devient Parcours Droit des contrats et du patrimoine**. La demande est présentée pour 2022-2023.
- Lorsque le projet de réorientation du Master a été conçu début 2020, la formation devait être essentiellement orientée autour d'enseignements de droit civil. Toutefois, au cours de l'année 2020, une évolution importante a eu lieu dans la carte de formation de ce Master, qui intègre désormais de façon significative des enseignements de droit des affaires (droit des assurances, droit de la propriété industrielle, droit des contrats internationaux, droit de la consommation) et des enseignements plus généraux liés aux relations entre droit et nouvelles technologies (droits des contrats sur la recherche et l'innovation, numérique et droit des obligations).

Ainsi, le mot « civil » prévu initialement dans l'intitulé du Parcours de ce Master ne décrit plus le contenu de la formation et réduit son public cible.

- Délibérations -

Approbation des changements d'intitulés des parcours Gestion et commercialisation des produits de la filière bois, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et Droit civil des contrats et du patrimoine, au sein de la mention Droit privé

Le changement d'intitulé du parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois* a été inscrit à l'ordre du jour de la CFVU par erreur et ne doit pas faire l'objet d'un vote.

Le changement d'intitulé du parcours *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé, est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	7
Nombre de votants	34
Voix favorables	32
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le changement d'intitulé du parcours *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. **Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football**
→ par David DECHENAUD
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

DEUST - Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football

Critères généraux d'examen des vœux - CGEV

- **Rappel** : nouvelle formation suite à l'accréditation 2021-2026 (non soumise lors de la CFVU du 25 novembre 2021, en raison de l'attente des attendus nationaux)
- Réponse DGESIP janvier 2022 : **absence d'attendus nationaux pour le DEUST**
- Proposition de soumettre les CGEV à l'approbation de la CFVU du 17 février 2022 :
- **Objectif** : informer les candidats sur les modalités d'examen des vœux
- Définis par l'équipe pédagogique :
 - Répartis en 5 champs : résultats académiques; compétences académiques, savoir être; connaissance de la formation; engagements et activités extrascolaires
 - Servent de base au classement des vœux
 - Peuvent contribuer à établir les préconisations d'aménagements
- Associés et présentés obligatoirement sur Parcoursup à chaque parcours/mention

- Délibérations -

Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football

Les critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football, sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	7
Nombre de votants	34
Voix favorables	31
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. **Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés**
→ par Gaëlle KARCHER et Anne-Cécile PERRET
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

DU LLFC

« Linguistique, Langue française
et Communication »

Gaëlle Karcher



Evolution du DU

- **Contextualisation: 2016-2019**

- ✓ Diplôme d'Université qui s'inscrit dans un programme d'internationalisation des formations à un niveau bac+3
- ✓ Formation d'une année universitaire qui associe le perfectionnement en FLE, l'acquisition des pré-requis méthodologiques universitaires et l'initiation aux contenus disciplinaires d'un niveau licence.
- ✓ DU LLFC porté par le CUEF depuis la rentrée universitaire 2016
- ✓ 3 départements concernés au LLASIC: Lettres / Sciences du langage/ Info-Com
- ✓ 5 Universités partenaires en Chine: TNU (Tianjin); ZISU (Hangzhou); CUCN (Nanjing); XISU (Xi'An); GDFUS (Guangdong)
- ✓ Public visé: étudiants chinois inscrits en 3^e année de Benke, justifiant d'un niveau de français B1 acquis.

Evolution du DU

- **Contextualisation: 2019-2021**

- ✓ Mai 2020: Suspension de la formation pour l'année 20-21
- ✓ Octobre 2020: le Département Lettres se retire du jeu
- ✓ 2020-2021: Nouvelle Offre de Formation au LLASIC

Evolution du DU

— • Modifications

- Intitulé du diplôme: « **Linguistique**, Langue française, Communication »
- Capacité d'accueil: 20 étudiants

- Maquette pédago
 - ✓ UE CUEF:
 - Stage intensif de 120h → CI 80h aout + atelier créatif 24h début septembre
 - Statut Cours FLE et Cours FOU: HTD
 - ✓ 2 UE disciplinaires obligatoires: SL et Info-Com
 - ✓ TD spécifiques: assuré par l'enseignant du cours commun

- MCC:
 - ✓ Session de rattrapage
 - ✓ Régime de validation annuel (et non plus semestriel)
 - ✓ Lisibilité des cours suivis sur le diplôme
 - ✓ Cours généraux (UE CUEF) non fléchés

UE CUEF : 300h (24 Ects)

Cours	Statut	Période	Heure/étudiant	ECTS (1)
Cours intensif de FLE (groupe mixte)	TD	2 août -27 août 22	80	3
Atelier créatif de Fle (groupe DU LLFC)	TD	29 août -9 septembre 22	24	1
Cours de FLE	TD	Semestre 1 + semestre 2	64	6
Cours de FOU	TD	Semestre 1 + semestre 2	80	8
Cours de culture générale (2)	CM	Semestre 1 + semestre 2	52	6

(1) "Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits classiques."

(2) 1 choix obligatoire parmi 4 Cours : Histoire de l'Art ; Histoire contemporaine ; Histoire du cinéma français ; Littérature contemporaine.

UE COM : 144h (18 Ects)

Cours	Statut	Période	Heure/étudiant	ECTS
Cours 1 : Théories de la communication médiatique	CM	Semestre 1	24	3
Cours 2 : Communication des organisations	CM	Semestre 1	24	3
TD spécifique cours 1 et 2	CMTD	Semestre 1	24	3
Cours 3 : Socio-économie de l'internet et du numérique	CM	Semestre 2	24	3
Cours 4 : Médias audiovisuels, d'hier à aujourd'hui	CM	Semestre 2	24	3
TD spécifique cours 3 et 4	CMTD	Semestre 2	24	3

UE SL : 144h (18 Ects)

Cours	Statut	Période	Heure/étudiant	ECTS
Cours 1 : Introduction à la linguistique	CM + TD	Semestre 1	24	3
Cours 2 : Syntaxe (1)	TD	Semestre 1	24	3
TD spécifique cours 1 et 2	CMTD	Semestre 1	24	3
Cours 3 : Phonétique-phonologie	CM	Semestre 2	24	3
Cours 4 : Syntaxe (2)	TD	Semestre 2	24	3
TD spécifique cours 3 et 4	CMTD	Semestre 2	24	3

NB: Capacité d'accueil dans les cours communs (TD): 10 étudiants maximum

→ 2 groupes

→ TD spécifique de 12h/semestre: 6h groupe 1/ 6h groupe 2

- Délibérations -

Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés

➤ ***Modifications et changement d'intitulé du DU Lettres, Langues Françaises, Communication (DU LLFC)***

Les modifications et le changement d'intitulé du DU Lettres, Langues Françaises, Communication (DU LLFC) sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	8
Nombre de votants	36
Voix favorables	33
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

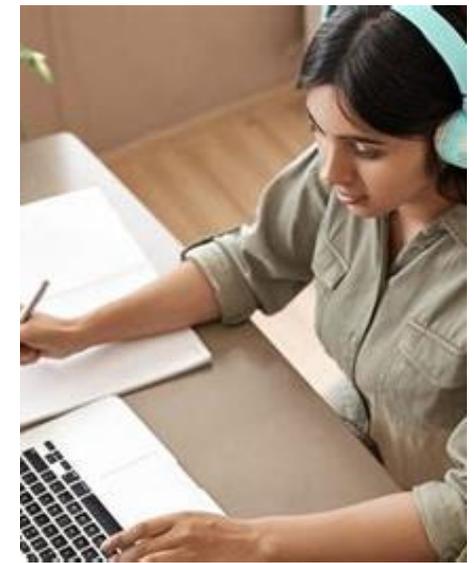
Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications et le changement d'intitulé du DU Lettres, Langues Françaises, Communication (DU LLFC).

Formation DU

Cap'FLE

CUEF

Anne-Cécile Perret
Alette Lauginie



Objectif et public cible

- **Pourquoi ce DU ?**

Ce type de DU en classe synchrone à distance n'existe pas encore et répond à une forte demande de personnes en activité.

- **Date de création** : printemps 2022

- **Objectif** : donner les connaissances pédagogiques de base, tant pratiques que théoriques à des personnes ayant une expérience de l'enseignement du FLE sans avoir suivi de formation préalable.

- **Public cible** : Toute personne ayant une expérience d'enseignement du FLE de 3 mois minimum, souhaitant acquérir une première qualification professionnelle dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère et seconde. Personnes souhaitant suivre une formation en distanciel.

Pré-requis pour les étudiants internationaux : C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (DUEF C1 mention bien ou DALF C1 acquis à 70%)

Contenus

Nombre de sessions : deux sessions / an (printemps et automne)

Volume horaire : 90 heures / 12 semaines

Emploi du temps : 3 x 2,5h / semaine

Tronc Commun (75 heures) :

- Méthodologie du FLE (15 h)
- Pédagogie de la correction phonétique (10 h)
- Pédagogie de la grammaire (10 h)
- Pédagogie de l'oral (10 h)
- Pédagogie de l'écrit (10 h)
- Evaluation des apprentissages (10 h)
- Pédagogies innovantes et ressources numériques (10 h)

+ une spécialisation au choix parmi 2 à chaque session (15 heures)

Cap'FLE printemps : Dynamiser les cours auprès d'adolescents **OU** Animer des classes virtuelles

Cap'FLE automne : Animer des cours d'alphabétisation **OU** Enseigner le FLE à des enfants

Éléments complémentaires

Capacité d'accueil : 18 personnes (seuil d'ouverture : 15 participants)

Modalités :

Les cours ont lieu sur la plateforme zoom de l'UGA et un espace est créé sur eformation

Validation du Diplôme Universitaire CAP'FLE :

- Contrôle des connaissances = contrôle continu
- Les notes des 7 UE du tronc commun se compensent
- Validation du tronc commun et de l'option de spécialisation si moyenne supérieure à 12/20

Prix de la formation : 1300 €

Formation ouverte à la formation continue

Emmy MARC : Pourquoi la validation est-elle fixée à 12/20 et non à 10/20 ?

Anne-Cécile PERRET : Il s'agit de permettre une meilleure reconnaissance de ce diplôme à l'international et de garantir une validation des compétences supérieure à une moyenne simple, avec une validation sur mention.

- Délibérations -

Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés

➤ *Création et tarifs du DU CAP'FLE*

La création et les tarifs du DU CAP'FLE sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	9
Nombre de votants	36
Voix favorables	31
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	5

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création et les tarifs du DU CAP'FLE.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. **Approbation des dates de campagne d'admission des M1**
→ par David DECHENAUD
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

Approbation des dates de campagne d'admission des M1

Pour mémoire :

- Lors de la CFVU du 16 décembre dernier, uniquement les capacités d'accueil ainsi que les modalités d'admission ont été soumises au vote, en raison de la mise en place de la nouvelle plateforme nationale et de son calendrier unique de recrutement
- Compte-tenu de la décision de report de cette nouvelle plateforme prise en janvier, les dates de campagnes de recrutement ont été recueillies auprès des composantes et sont soumises à l'approbation de cette CFVU

David DECHENAUD indique qu'en l'absence d'informations officielles de la part du ministère, il est probable que ni la réforme, ni le calendrier commun pour les masters ne seront mis en place cette année.

En conséquence, il a été demandé aux composantes de proposer des dates de recrutement des étudiants en M1. Ces dates diffèrent selon les formations, en fonction des publics et des modalités d'organisation. En revanche, elles permettent toutes l'accompagnement des étudiants, le suivi des candidatures et l'expression du droit à la poursuite d'études en master.

David DECHENAUD indique que le réseau des Vice-présidents Formation échange chaque année pour essayer d'harmoniser autant que possible les calendriers de recrutement. L'UGA se conforme toujours à la proposition faite par cette communauté, contrairement à d'autres universités, notamment parisiennes.

David DECHENAUD précise que le ministère envisagerait d'établir un calendrier commun à toutes les universités pour le recrutement en master. Une présentation d'un projet de circulaire aurait été faite cette semaine au CNESER. D'une part, la mise en place en février d'un tel calendrier serait beaucoup trop tardive, d'autre part, les dates prévues étaient apparemment incompatibles avec les habitudes de travail d'un certain nombre d'universités. Ce projet de calendrier commun a donc suscité une vive inquiétude parmi les vice-présidents Formation ; beaucoup d'universités avaient déjà fixé leur calendrier et ont indiqué qu'elles ne tiendraient pas compte de celui potentiellement transmis par voie de circulaire.

L'UGA a pu avoir connaissance du dernier projet de calendrier du ministère par le biais de ce réseau. Les dates qui sont soumises aujourd'hui au vote de la CFVU sont toutes compatibles avec ce projet, excepté celles concernant les enseignements à distance.

- Délibérations -

Approbation des dates de campagne d'admission des M1

Les dates de campagne d'admission des M1 sont soumises au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	26
Membres représentés	9
Nombre de votants	35
Voix favorables	30
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les dates de campagne d'admission des M1.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022**
→ par David DECHENAUD
15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023
16. Questions diverses

Demande de prolongation de la l'année universitaire 2021-2022

En raison de la crise sanitaire, les étudiants inscrits dans une année diplômante, y compris les DU avec stage, ont rencontré des difficultés pour réaliser leur temps de stage.

Si, pour certaines filières, l'adaptation des activités en télétravail a permis d'acquérir une expérience de substitution, pour d'autres, notamment celles associant la délivrance d'un titre en parallèle à la diplomation, le temps présentiel est irremplaçable.

Voter une date de fin d'année universitaire au 31/12/2022 pour ces années diplômantes et les DU avec stage permet de prolonger l'inscription administrative en cours et donc de faire courir les conventions de stage jusqu'au terme de l'année civile. Cela permettra aux étudiants d'accomplir ce temps de première expérience fondamentale en vue de leur insertion professionnelle, sans paiement de droits d'inscription supplémentaire.

- Délibérations -

Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022

La prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022 est soumise à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	26
Membres représentés	9
Nombre de votants	35
Voix favorables	34
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité de ses membres présents et représentés concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation de la Graduate School
3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022
4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription
5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA
7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues
8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés
9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)
10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé
11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football
12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés
13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1
14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022
15. **Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023**
→ par David DECHENAUD
16. Questions diverses

Calendrier pédagogique 2022-2023

SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DECEMBRE 2022	JANVIER 2023	FEVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023	JUILLET 2023
lundi 29-août	samedi 1	mardi 1 Toussaint	jeudi 1	dimanche 1 Jour de l'an	mercredi 1	mercredi 1	samedi 1	lundi 1 Fête travail	jeudi 1	samedi 1
mardi 30-août	dimanche 2	mercredi 2	vendredi 2	lundi 2	jeudi 2	jeudi 2 Forum L Pro	dimanche 2	mardi 2	vendredi 2	dimanche 2
mercredi 31-août	lundi 3	jeudi 3	samedi 3	mardi 3	vendredi 3	vendredi 3	lundi 3	mercredi 3	samedi 3	lundi 3
jeudi 1	mardi 4	vendredi 4	dimanche 4	mercredi 4	samedi 4	samedi 4	mardi 4	jeudi 4	dimanche 4	mardi 4
vendredi 2	mercredi 5	samedi 5	lundi 5	jeudi 5	dimanche 5	dimanche 5	mercredi 5	vendredi 5	lundi 5	mercredi 5
samedi 3	jeudi 6	dimanche 6	mardi 6	vendredi 6	lundi 6	lundi 6	jeudi 6	samedi 6	mardi 6	jeudi 6
dimanche 4	vendredi 7	lundi 7	mercredi 7	samedi 7	mardi 7	mardi 7	vendredi 7	dimanche 7	mercredi 7	vendredi 7
lundi 5	samedi 8	mardi 8	jeudi 8	dimanche 8	mercredi 8	mercredi 8	samedi 8	lundi 8 Vict 1945	jeudi 8	samedi 8
mardi 6	dimanche 9	mercredi 9	vendredi 9	lundi 9	jeudi 9	jeudi 9	dimanche 9 Pâques	mardi 9	vendredi 9	dimanche 9
mercredi 7	lundi 10	jeudi 10	samedi 10	mardi 10	vendredi 10	vendredi 10	lundi 10 Lundi de P	mercredi 10	samedi 10	lundi 10
jeudi 8	mardi 11	vendredi 11 Armistice	dimanche 11	mercredi 11	samedi 11	samedi 11	mardi 11	jeudi 11	dimanche 11	mardi 11
vendredi 9	mercredi 12	samedi 12	lundi 12	jeudi 12	dimanche 12	dimanche 12	mercredi 12	vendredi 12	lundi 12	mercredi 12
samedi 10	jeudi 13	dimanche 13	mardi 13	vendredi 13	lundi 13	lundi 13	jeudi 13	samedi 13	mardi 13	jeudi 13
dimanche 11	vendredi 14	lundi 14	mercredi 14	samedi 14	mardi 14	mardi 14	vendredi 14	dimanche 14	mercredi 14	vendredi 14 Fête nat.
lundi 12	samedi 15	mardi 15	jeudi 15	dimanche 15	mercredi 15	mercredi 15	samedi 15	lundi 15	jeudi 15	samedi 15
mardi 13	dimanche 16	mercredi 16	vendredi 16	lundi 16	jeudi 16	jeudi 16	dimanche 16	mardi 16	vendredi 16	dimanche 16
mercredi 14	lundi 17	jeudi 17	samedi 17	mardi 17	vendredi 17	vendredi 17	lundi 17	mercredi 17	samedi 17	lundi 17
jeudi 15	mardi 18	vendredi 18	dimanche 18	mercredi 18	samedi 18	samedi 18	mardi 18	jeudi 18 Ascension	dimanche 18	mardi 18
vendredi 16	mercredi 19	samedi 19	lundi 19	jeudi 19	dimanche 19	dimanche 19	mercredi 19	vendredi 19	lundi 19	mercredi 19
samedi 17	jeudi 20	dimanche 20	mardi 20	vendredi 20	lundi 20	lundi 20	jeudi 20	samedi 20	mardi 20	jeudi 20
dimanche 18	vendredi 21	lundi 21	mercredi 21	samedi 21	mardi 21	mardi 21	vendredi 21	dimanche 21	mercredi 21	vendredi 21
lundi 19	samedi 22	mardi 22	jeudi 22	dimanche 22	mercredi 22	mercredi 22	samedi 22	lundi 22	jeudi 22	samedi 22
mardi 20	dimanche 23	mercredi 23	vendredi 23	lundi 23	jeudi 23	jeudi 23	dimanche 23	mardi 23	vendredi 23	dimanche 23
mercredi 21	lundi 24	jeudi 24	samedi 24	mardi 24 JDL	vendredi 24	vendredi 24	lundi 24	mercredi 24	samedi 24	lundi 24
jeudi 22	mardi 25	vendredi 25	dimanche 25 Noël	mercredi 25	samedi 25	samedi 25	mardi 25	jeudi 25	dimanche 25	mardi 25
vendredi 23	mercredi 26	samedi 26	lundi 26	jeudi 26	dimanche 26	dimanche 26	mercredi 26	vendredi 26	lundi 26	mercredi 26
samedi 24	jeudi 27	dimanche 27	mardi 27	vendredi 27	lundi 27	lundi 27	jeudi 27	samedi 27	mardi 27	jeudi 27
dimanche 25	vendredi 28	lundi 28	mercredi 28	samedi 28	mardi 28	mardi 28	vendredi 28	dimanche 28 Pentecôte	mercredi 28	vendredi 28
lundi 26	samedi 29	mardi 29	jeudi 29	dimanche 29		mercredi 29	samedi 29	lundi 29 Lundi Pent	jeudi 29	samedi 29
mardi 27	dimanche 30	mercredi 30	vendredi 30	lundi 30		jeudi 30	dimanche 30	mardi 30	vendredi 30	dimanche 30
mercredi 28	lundi 31		samedi 31	mardi 31		vendredi 31		mercredi 31		lundi 31
jeudi 29										
vendredi 30										

Semaine de rentrée
Semaine d'accueil des L1
Forum ETC / Je t'explique

JDL
Forum L Pro Master

Semaines projets

1er SEMESTRE

2e SEMESTRE

EXAMENS OU DEBUT D'EXAMENS

Date limite conseillée de publication des résultats

INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES

FERMETURES DE L'ÉTABLISSEMENT (à confirmer)

JOURS FERIÉS

Calendrier pédagogique 2022-2023

Ce calendrier concerne les formations accréditées

LEGENDE DES CODES COULEUR :

 Semaine de rentrée
 Semaine d'accueil des L1
 Forum ETC / Je t'explique

 JDL
 Forum L Pro Master

 Semaines projets :

 1er SEMESTRE :

 2e SEMESTRE :

 EXAMENS OU DEBUT D'EXAMENS :

 INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES :

 JOURS FERIES

Du lundi 05 septembre au vendredi 9 septembre 2022 (Forum des associations + Forum ETC : Je t'explique)

 Date limite conseillée de publication des résultats

mardi 24 janvier 2023

jeudi 2 mars 2023

Semaines communes pour faciliter la mise en œuvre de projets (transversaux) :

NB : il ne s'agit pas de semaines banalisées. Ces deux semaines communes sont un outil pour aider les composantes et les équipes pédagogiques qui le souhaitent à mettre en œuvre leurs projets pédagogiques transversaux (inter-département, inter-composantes) ou des projets pédagogiques qui nécessitent que les enseignements se fassent sur un agenda plus regroupé (pédagogie par projets, challenges, déplacements sur le terrain, etc.)

Les cours peuvent commencer à partir de la semaine du 5 septembre 2022. Ils se terminent au plus tard le 17 décembre 2022.

Les formations du secteur Santé débutent à la date arrêtée par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

Il est composé de 13 semaines permettant d'organiser les enseignements, les contrôles continus et des examens terminaux la semaine 13 le cas échéant (ou la semaine du 14 décembre si les examens ont lieu après les vacances).

Les cours peuvent commencer à partir de la semaine du 16 janvier 2023, une fois les examens du 1er semestre terminés. Ils se terminent au plus tard le samedi 29 avril 2023

Il est composé de 13 semaines permettant d'organiser les enseignements, les contrôles continus et des examens terminaux la semaine 13 le cas échéant.

1ère session du 1er semestre : à partir du mardi 3 janvier 2023 et jusqu'au samedi 14 janvier 2023 midi, après l'interruption pédagogique de décembre

1ère session du 2nd semestre : à partir du mardi 2 mai 2023 et jusqu'au mercredi 17 mai 2023.

2ème session (des 1er et 2nd semestres) : à partir du lundi 5 juin 2023 et jusqu'au samedi 24 juin 2023 midi

TOUSSAINT : du samedi 29 octobre au lundi 7 novembre matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle.

NOEL : du mercredi 21 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023

HIVER : du samedi 11 février au lundi 20 février matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle.

PRINTEMPS : du samedi 8 avril 2023 au lundi 17 avril matin

 **FERMETURES DE L'ÉTABLISSEMENT (à confirmer) :** du mardi 20 décembre au soir au mardi 3 janvier 2023 matin; le vendredi 19 mai; du vendredi 21 juillet au soir au lundi 14 août (ou mercredi 16 août) matin

David DECHENAUD indique que selon les statuts, le CA fixe les bornes de l'année universitaire et les composantes académiques définissent le calendrier des examens pour leurs formations. Néanmoins, certaines composantes élémentaires n'étant pas rattachées à une composante académique, et les locaux étant communs, il est nécessaire d'établir un calendrier des examens pour l'ensemble des composantes.

Cette proposition de calendrier a été élaborée en concertation avec les composantes élémentaires, ainsi qu'avec les composantes académiques avec personnalité morale, certaines formations étant co-accréditées. L'USMB a également été consultée car certaines formations sont communes, notamment à l'INSPE.

Ce calendrier est opposable aux composantes élémentaires, mais des dérogations peuvent être accordées par la Vice-présidence Formation.

Catherine ORSINI-SAILLET : Sur quels critères détermine-t-on que l'interruption se déroulera sur la 1^{re} ou sur la 2^e semaine des vacances scolaires ? Je m'interroge notamment par rapport à l'interruption pédagogique d'avril qui aurait pu être placée la semaine suivante.

David DECHENAUD : Il s'agissait d'intégrer le lundi de Pâques dans l'interruption pour ne pas perturber deux semaines consécutives les enseignements ayant lieu le lundi. On s'efforce d'éviter le cumul d'une interruption et d'un jour férié afin de prévenir les difficultés d'emploi du temps. En contrepartie, nous essayons de ne pas reprendre fin août et d'arrêter les opérations d'examens et de sessions bis début juillet.

Véronique MOLINARI : L'idée de tenir les examens avant les vacances de Noël a-t-elle été abandonnée ? Avoir des examens le 3 janvier est très dur pour les étudiants ; par ailleurs, cette interruption n'est pas la plus adaptée pour réviser.

David DECHENAUD : Des examens de contrôle continu ou de contrôle terminal peuvent se tenir la semaine du 12, le lundi 19 et le mardi 20 décembre. La période indiquée du 3 au 13 janvier correspond à une période pendant laquelle il n'est pas possible d'organiser des cours en amphithéâtre, afin que les locaux puissent être utilisés pour les examens. Une composante peut tout à fait terminer ses enseignements le 1^{er} décembre, laisser une semaine blanche, puis organiser des examens entre le 12 et le 20 décembre. En revanche, on ne pourrait pas planifier la période d'examens du calendrier pédagogique en décembre car certaines composantes commencent les cours plus tard. Cette possibilité d'organiser les examens en décembre est connue des composantes, tout comme celle de faire la rentrée le 29 août ; il n'y a jamais d'objection de la Vice-présidence Formation à ces demandes. Cela questionne le caractère contraignant du calendrier : il coordonne mais n'a pas vocation à imposer un cadre excessivement strict.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Pourquoi la semaine du 19 décembre est-elle coupée en deux ? Ce n'était pas le cas cette année.

David DECHENAUD : Cela correspond au souhait de prévoir 15 jours de vacances de Noël, et de ne pas reprendre dès le 2 janvier. Par ailleurs, il s'agissait de laisser la possibilité aux composantes d'utiliser les 19 et 20 décembre si cela leur était nécessaire.

Catherine ORSINI-SAILLET : La possibilité d'organiser des examens en décembre est-elle valable si des enseignements ont lieu en semaine 13, et si certains sont évalués en contrôles terminaux ?

David DECHENAUD : Une composante peut organiser des examens terminaux en décembre, mais seulement aux créneaux réservés pour ses enseignements. La cellule ADE ne mutualisera pas d'amphithéâtres pour l'organisation des examens dans cette période.

Catherine ORSINI-SAILLET : Donc s'il n'y a pas de problème de locaux, un étudiant pourrait avoir par exemple un cours le matin du jeudi 15 décembre puis un examen l'après-midi.

David DECHENAUD : Probablement pas dans la même matière. Ce n'est pas une façon de procéder que nous conseillerions et d'ailleurs je ne crois pas que cela se produise : soit la composante se synchronise sur la période débutant le 3 janvier, soit elle organise ses examens en décembre, et généralement cela signifie que les cours sont terminés depuis longtemps. Par ailleurs, beaucoup de composantes mettent en place un contrôle continu intégral et ne sont donc pas concernées par ces semaines d'examens qui correspondent en fait aux examens terminaux.

- Délibérations -

Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023

Le calendrier pédagogique 2022-2023 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	20
Membres représentés	7
Nombre de votants	27
Voix favorables	24
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le calendrier pédagogique 2022-2023.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation de la Graduate School**
- 3. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 20 janvier 2022**
- 4. Désignation de 2 élus étudiants de la CFVU ou du CA pour siéger à la Commission consultative d'exonération des droits d'inscription**
- 5. Désignation de 2 élus étudiants pour siéger au Conseil de perfectionnement de l'apprentissage**
- 6. Désignation de 8 élus étudiants pour siéger au Conseil des Sports du SUAPS de l'UGA**
- 7. Désignation de 4 élus étudiants pour siéger au Conseil du Service des Langues**
- 8. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés**
- 9. Approbation de la création du parcours de L3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA)**
- 10. Approbation des changements d'intitulés des parcours *Gestion et commercialisation des produits de la filière bois*, au sein de la mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt, et *Droit civil des contrats et du patrimoine*, au sein de la mention Droit privé**
- 11. Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football**
- 12. Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés**
- 13. Approbation des dates de campagne d'admission des M1**
- 14. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022**
- 15. Approbation du calendrier pédagogique 2022-2023**
- 16. Questions diverses**

Virginie ZAMPA : Il y a eu des groupes de travail concernant le SET. Pourrait-on avoir un bilan du nombre d'étudiants inscrits dans chacun des cours ? Nous nous étions posé beaucoup de questions pour définir les jauges et le nombre de cours, et j'aimerais savoir si notre appréciation était correcte. Idem concernant le SDL : dans les nouvelles maquettes, nous avons demandé à ce qu'il y ait plus d'ouverture selon les UFR ; je souhaiterais connaître l'augmentation du nombre d'étudiants au SDL.

David DECHENAUD : Je voudrais faire ce bilan lors de la prochaine séance, mais nous avons une grande difficulté de pilotage pour quantifier et déterminer le volume de demandes des étudiants pour les ETC et les langues. En effet, nos outils de gestion de l'offre de formation ne le permettent pas. Pour les ETC se déroulant en amphithéâtre, c'est compliqué mais pas dramatique. En revanche pour les langues, c'est extrêmement difficile et cela place les équipes du SDL dans des situations très délicates : des cohortes d'étudiants demandent des cours de langues car la composante élémentaire leur a dit de le faire, et parce que nous avons intégré des crédits de langue obligatoires dans les maquettes ; quand le SDL nous demande combien d'étudiants on leur envoie, on est incapable de leur répondre. Je vous présenterai la prochaine fois un groupe de travail qu'on essaye de mettre en place au SDL. Cette composante a un positionnement hybride très compliqué à gérer depuis des années et pour lequel les tentatives d'amélioration ont jusqu'ici toujours échoué. Nous ne pouvons pas laisser cette situation perdurer car des collègues sont en souffrance. Pour le SET, c'est plus facile ; Jean-Pierre HENRY peut faire un bilan cours par cours, avec les codes Apogées et les effectifs d'étudiants.

La séance est levée à 18h55.

Annexes

- 1 – Relevé de décisions du 20 janvier 2022
- 2 – Commission d'exonération des droits d'inscription
- 3 – Conseil de perfectionnement de l'apprentissage
- 4 – Conseil des sports du SUAPS de l'UGA
- 5 – Conseil du service des langues
- 6 – Commission d'attribution des Marchés
- 7 – Version Alfresco de la présentation du parcours CAA
- 8 – Changement d'intitulé du parcours *Droit civil des contrats et du patrimoine*
- 9 – CGEV du DEUST Football
- 10a – Modifications DU LLFC
- 10b – RDE
- 10c – MCC
- 11a – Création DU CAP'FLE
- 11b – RDE
- 11c – MCC
- 11d – Annexe financière
- 12 – Dates de campagne admission M1
- 13 – Calendrier pédagogique 2022-2023

ANNEXE 1

Le relevé de décisions du 20 janvier 2022
est disponible sur les sites intranet et
internet de l'UGA

ANNEXE 2

COMMISSION CONSULTATIVE D'EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION

Composition

La Commission d'exonération est composée de :

- 4 assistant·e·s sociaux·ales du CROUS
- Vice-président·e Étudiant·e (ou son·sa représentant·e)
- 2 élu·e·s étudiant·e·s (CA ou CFVU)
- 2 élu·e·s enseignant·e·s de la CFVU
- Directeur·rice général·e délégué·e Formation (ou son·sa représentant·e)

Présidence

La Commission d'exonération est présidée par le·la Vice-président·e Formation et Vie étudiante ou son·sa représentant·e.

Attributions

La Commission d'exonération se prononce sur les demandes d'exonération qui ne sont pas de droit.

Elle connaît également des demandes de remboursement des droits d'inscription d'étudiants souhaitant annuler leur inscription au début de l'année universitaire.

Elle formule un avis sur les demandes d'exonération totale des droits d'inscription a posteriori. Cet avis repose sur les critères définis par le conseil d'administration.

Mode de fonctionnement

La Commission d'exonération se prononce sur les demandes dont elle est saisie au regard des critères votés par la CFVU puis le CA.

Les dates de dépôt des dossiers sont fixées au : 1^{er} octobre, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre.

ANNEXE 3

VICE-PRESIDENCE FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

**CONSEIL DE
PERFECTIONNEMENT DE
L'APPRENTISSAGE**

Cadre réglementaire

L'article L6231-3 du Code du travail dispose ainsi que « tout centre de formation d'apprentis prévoit l'institution d'un conseil de perfectionnement dont la fonction est de veiller à son organisation et à son fonctionnement ». Le décret d'application n°2019-1143 du 7 novembre 2019 précise les dispositions spécifiques applicables aux centres de formation d'apprentis, notamment leurs missions, leur organisation et le rôle du conseil de perfectionnement, codifiées dans le Code du travail.

Les statuts de l'établissement public expérimental Université Grenoble Alpes, dans leur article 3 relatif aux missions de l'établissement, intègrent sa mission d'apprentissage.

Composition

Sa composition est libre, mais reprend les principes de représentation des partenaires extérieurs et des acteurs de l'établissement, selon l'organisation du conseil de perfectionnement de Formasup.

La présidence du conseil de perfectionnement est assurée par un représentant d'une organisation représentative des salariés ou des employeurs, élu par le conseil de perfectionnement ou, à défaut, par le Vice-Président Formation continue, Apprentissage et Insertion professionnelle de l'Université Grenoble Alpes.

Le conseil de perfectionnement comprend :

- 10 représentants des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, représentatives au plan national, extérieurs à l'organisme de formation et leurs suppléants,
- Sur arrêté du Président de l'UGA, 12 représentants du centre de formation d'apprentis de l'Université Grenoble Alpes (composantes ou services administratifs) dont un représentant de la direction de la formation continue et apprentissage et leurs suppléants,
- Sur désignation de la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'UGA (CFVU), 1 représentant élu des personnels titulaire et son suppléant ainsi qu'1 représentant des étudiants de l'UGA et son suppléant.

Le conseil de perfectionnement peut faire appel, pour participer à certains de ses travaux, à titre consultatif et pour une durée limitée, à des personnes qualifiées en raison de leur expérience pédagogique et professionnelle. Le rectorat et sa mission de contrôle pédagogique des formations par l'apprentissage sont représentés de façon permanente en la personne d'un expert.

Les représentants des organisations représentatives des salariés et des employeurs extérieurs à l'organisme de formation qui siègent dans le conseil de perfectionnement sont désignés par les organisations représentatives intéressées.

Attributions

Le décret n°2019-1143 du 7 novembre 2019 prévoit que le conseil de perfectionnement examine et débat des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du centre de formation d'apprentis, notamment sur :

- Le projet pédagogique du centre de formation d'apprentis,
- Les conditions générales d'accueil, d'accompagnement des apprentis, notamment des apprentis en situation de handicap, de promotion de la mixité et de la mobilité nationale et internationale,
- L'organisation et le déroulement des formations,
- Les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs,
- L'organisation des relations entre les entreprises accueillant des apprentis et le centre, au travers des interactions entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur enseignant ou de la tenue d'un livret de l'apprenti,
- Les projets de convention à conclure, en application des articles L. 6232-1 et L.6233-1, avec des établissements d'enseignement, des organismes de formation ou des entreprises,
- Les projets d'investissement,
- Les informations publiées chaque année, relatives notamment au taux d'obtention des diplômes ou aux taux de rupture des contrats d'apprentissage en application de l'article L. 6111-8.

Par ailleurs, il examine et débat sur:

- La consolidation des éléments financiers relatifs au CFA UGA
- Les ouvertures et fermetures de formations par l'apprentissage au sein de l'UGA

Mode de fonctionnement

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins deux fois par an, sur convocation de son Président, qui arrête l'ordre du jour. La première séance se déroulera courant octobre puis la seconde séance au mois de mars.

Le secrétariat du conseil de perfectionnement est assuré par la direction de la formation continue et de l'apprentissage (dfca-referent-apprentissage@univ-grenoble-alpes.fr) qui assure la préparation des réunions ainsi que la diffusion des comptes rendus et procès-verbaux des séances du conseil de perfectionnement. Les documents seront transmis au moins une semaine avant les séances.

Les comptes rendus des séances du conseil de perfectionnement sont transmis par courriel :

- Aux membres du conseil de perfectionnement,
- Au recteur d'académie.

Les frais de déplacement hors agglomération grenobloise sont pris en charge par l'UGA (sur le budget de la Direction de la Formation Continue et Apprentissage), selon les règles propres à l'établissement.

ANNEXE 4

Conseil des sports

Le SUAPS est dirigé par un(e) directeur(rice) et administré par un Conseil des Sports.

1) Composition :

Le Conseil des Sports est composé de 20 membres avec voix délibérative.

Membres de droit :

- le(a) directeur(rice) du SUAPS
- le(a) vice-président(e) du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (VP CFVU) ou son représentant
- le(a) vice-président(e) étudiant(e).

Représentants des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs de l'Université :

- 4 enseignants d'EPS non membres du bureau, élus parmi les enseignants affectés au SUAPS.
- Les membres enseignants, sont élus au scrutin de liste à un tour, à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir au plus fort reste, avec possibilité de listes incomplètes mais sans panachage.
- 1 représentant des BIATS du SUAPS, élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour,
 - 7 étudiants participant aux activités sportives de l'UGA : 1 désigné parmi les étudiants élus au CA, 4 désignés parmi les étudiants élus à la CFVU, 1 sportif de haut niveau désigné par le bureau du SUSHN et 1 représentant désigné par l'Association Sportive de l'UGA
 - 1 enseignant hors SUAPS participant à l'encadrement des SHN désigné par le(a) Vice-président(e) CFVU
 - 1 enseignant hors SUAPS et UFRAPS, responsable de filière désigné par le(a) Vice-président(e) CFVU.

Dans le collège des usagers, pour chaque représentant, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions que le titulaire. Il ne siège qu'en l'absence de ce dernier.

Personnalités extérieures :

- 3 personnalités extérieures proposées par le Conseil des Sports et approuvées par le Recteur

Membres invités (sans droit de vote) :

- le(a) directeur(rice) adjoint(e) du SUAPS,
- le (a) directeur(rice) administratif(ve) du service,
- le(a) directeur(rice) de l'UFRAPS ou son(sa) représentant(e),
- le(a) DGD FVU,
- le président de l'association sportive ou son représentant.

Le Président du Conseil des Sports peut inviter en fonction de l'ordre du jour toute personne dont la compétence peut apporter un éclairage sur un dossier traité par le Conseil.

2) Missions :

Il est chargé notamment de

- proposer la nomination du directeur, au président de l'UGA
- modifier les statuts du SUAPS, avant passage en CA de l'UGA
- élaborer si nécessaire un règlement intérieur du SUAPS, dans le respect du règlement intérieur de l'université
- proposer les orientations de la politique sportive du SUAPS pour les étudiants
- valider le projet pédagogique et le programme de la pratique sportive
- voter le rapport d'activités annuel qui sera présenté pour approbation à la CFVU de l'UGA
- donner un avis sur les créations, modifications, ou suppressions de postes attribués au service et proposer la qualification des emplois du SUAPS
- voter le budget du SUAPS, avant passage en CA de l'UGA
- proposer les tarifs qui sont de sa compétence et qui devront être approuvés par le CA de l'UGA
- proposer les modalités de collaboration avec les partenaires du SUAPS (CRSU, GUC...)
- donner un avis sur l'évolution du parc des installations sportives
- se saisir de questions diverses sur proposition de ses membres.

En formation restreinte aux enseignants, le conseil des sports propose la répartition des services d'enseignement, soumise ensuite à l'approbation de la Présidente.

Mandat de 4 ans

Fonctionnement du conseil des sports

Il se réunit au moins deux fois par an.

ANNEXE 5

CONSEIL DU SERVICE DES LANGUES

Contexte institutionnel :

Au 1^{er} janvier 2020, la Service des Langues devient une composante, il était depuis 2016 une direction de la DGD formation et vie universitaire (2016-2019).

Dans les statuts du Service des Langues votés lors du Conseil d'Administration de l'UGA le 16 juillet 2020, l'article 3 relatif à l'organisation du Service Des Langues prévoit que : « Le Service des Langues **est administré par un Conseil** et dirigé par un.e directeur.trice..... ». Par ailleurs, l'article 4 : relatif à la composition du Conseil du Service Des langues prévoit aussi que parmi les membres élus il y ait : « Deux représentant.e.s étudiants élu.e.s par la CFVU parmi les représentant.e.s étudiants de la CFVU **soit 2 représentant.e.s.** (chaque représentant.e des étudiant.e.s dispose d'un suppléant.e désigné.e selon les mêmes modalités que pour lui.elle.)... »

L'article 10 relatif aux attributions du Conseil du Service Des Langues stipule : ... « En formation restreinte: Le Conseil restreint aux membres élus procède à l'élection du.de la Directeur.trice.... ».

De ce fait, il convient de demander à la CFVU de désigner 2 représentants étudiants (et 2 suppléants) qui siégeront pour 2 ans au Conseil du SDL (cf article 6 des statuts du SDL sur la durée des mandats) car suite aux élections qui auront lieu du 3 au 5 novembre 2020 (cf élections de composantes et CSPM UGA 2020), le SDL souhaite pouvoir tenir un 1^{er} conseil et procéder avant la fin de l'année 2020 à l'élection de son.sa directeur.trice.

Composition du Conseil du Service des Langues (SDL) :

Le Conseil du Service des Langues (SDL) est composé de 22 membres qui se répartissent en 14 membres élu.e.s, 7 membres de droit (sachant que le nombre de membres du Conseil est augmenté d'une unité lorsque le.la Directeur.trice est choisi.e en dehors du Conseil), les 14 membres élus sont :

- 2 enseignants représentant les enseignants-chercheurs (élus pour 4 ans)
- 6 enseignants représentant les PRAG, CDI, CDD (élus pour 4 ans)
- 4 personnels représentants des BIATSS (élus pour 4 ans)
- **2 étudiants élus issus de la CFVU (élus pour 2 ans).**

Les 7 membres de droit sont :

- le.la Vice-Président.e formation ou son.a représentant.e, soit un.e représentant.e,
- Les Directeurs.trices de chaque composante à personnalité morale (CAPM) de l'Université Grenoble Alpes (ou leurs représentant.e.s), soit 3 représentant.e.s,
- Les Directeurs.trices de chaque composante sans personnalité morale (CSPM) de l'Université Grenoble Alpes (ou leurs représentant.e.s), soit 3 représentant.e.s,

Présidence :

Le Conseil du SDL est présidé par le.a directeur.rice du SDL.

MODE DE FONCTIONNEMENT :

Le Service des Langues est administré par un Le Conseil du Service Des Langues est l'organe d'administration, il est dirigé par un.e directeur.trice.

Le Conseil élit le.a directeur.trice du Service des Langues pour 5 ans, il se réunit obligatoirement au moins une fois par an en formation plénière (pour voter le budget) et au moins une fois par an en formation restreinte (pour la validation des services d'enseignement).

Il peut être convoqué en séance extraordinaire à la demande du.de la Directeur.trice ou d'un tiers des membres en exercice du Conseil.

L'élection du.de la directeur.trice du SDL se tiendra le plus rapidement possible avant la fin de l'année 2020 après l'élection du Conseil du SDL (3 au 5 novembre 2020).

Attributions :

- **Le Conseil restreint aux membres élus procède à l'élection du.de la Directeur.trice.**
- Le Conseil du SDL Le Conseil émet des avis en matière de politique des langues au sein de l'UGA dans le respect des axes stratégiques de l'UGA.
- Le Conseil établit les missions du SDL et veille à leur mise en application.
- Le Conseil approuve le rapport d'activité présenté par le.a Directeur.trice.
- Le Conseil vote le budget prévisionnel de la composante, le budget est exécutoire après approbation par le Conseil d'Administration de l'Université.
- Le Conseil se prononce sur les tarifs des prestations d'activités du Service.
- Le Conseil se prononce sur les besoins en ressources humaines et transmet ses demandes à l'ensemble des directions des composantes concernées.
- Le Conseil valide les profils de postes enseignant et IATS, il examine et classe les demandes de création de postes et les reprofilages de postes vacants conformément aux procédures élaborées par le Conseil d'Administration.
- Le Conseil élabore et transmet aux Conseils compétents de l'université toute demande de création de diplôme concernant les enseignements ou certifications dont la composante a la responsabilité.
- Le Conseil valide la nomination des Directeurs.trices composant le Bureau Pédagogique et proposés par le.la Directeur.trice du Service Des Langues. (Les attributions et le fonctionnement du Bureau Pédagogique du Service Des Langues seront précisés dans le règlement intérieur).

- Pour chaque Directeur.trice, le Conseil vote les heures de responsabilités et décharges dans le respect du référentiel de l'UGA.
- Le Conseil se réunit en formation restreinte aux seuls représentant.e.s des enseignants-chercheurs.euse.s et enseignant.e.s de la composante, d'un rang au moins égal à celui de la catégorie concernée, pour émettre un avis sur :
 - les questions individuelles, notamment celles relatives à l'affectation, à la carrière ainsi qu'au versement de primes,
 - les demandes de détachement, délégation, mise en disponibilité, congé pour recherche et conversion
 - Le Conseil valide les fiches de mission de chaque Directeur.trice et approuve leur rapport d'activité annuel.
- Le Conseil adopte le règlement intérieur du Service Des Langues par vote à la majorité simple de ses membres.
- Le Conseil se réunit en formation restreinte aux seuls représentant.e.s des enseignants-chercheurs.euses. et enseignant.e.s de la composante, d'un rang au moins égal à celui de la catégorie concernée, pour émettre un avis sur :
 - les questions individuelles, notamment celles relatives à l'affectation, à la carrière ainsi qu'au versement de primes,
 - les demandes de détachement, délégation, mise en disponibilité, congé pour recherche et conversion thématiques ainsi que les promotions.
 - Le Conseil de composante se réunit en formation restreinte aux seuls représentant.e.s des enseignant.e.s (hors I.A.T.S) pour traiter des services d'enseignement.

ANNEXE 6

Commission d'attribution des marchés

Présidence

Le président est élu parmi les élus du conseil d'administration par l'ensemble des membres de la commission.

Composition

La commission d'attribution des marchés (CAM) est composée de cinq membres :

- Trois sont désignés par le CA parmi ses membres
- Deux désignés par le CAC parmi ses membres

Le directeur général des services de l'Université Grenoble Alpes ou son représentant est membre de la commission avec voix consultative.

Attributions

La CAM est saisie obligatoirement pour tous les marchés de fournitures et services dont le montant estimé est d'au moins 1 million d'euros HT et pour toutes les opérations de travaux dont le montant estimé est d'au moins 3 millions d'euros HT et ce en application des délégations de signature en vigueur.

Elle rend compte de ces décisions à la commission permanente dans la séance qui suit.

Mode de fonctionnement

Le président a voix prépondérante en cas de partage égal des voix.

Le président peut inviter des membres à voix consultative à participer à la CAM, il peut s'agir :

- De membres de services techniques amenés à suivre l'exécution du marché
- De personnalités compétentes dans le domaine, objet du marché (maître d'œuvre, mandataire...)

ANNEXE 7

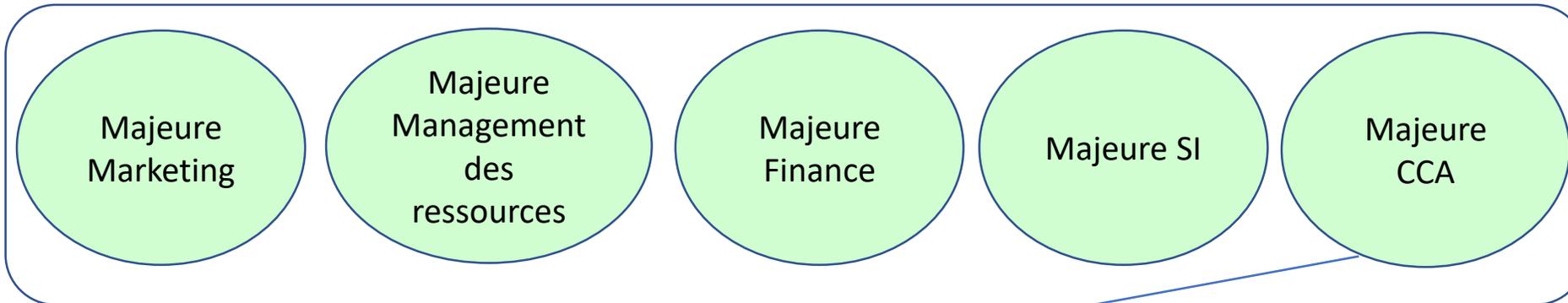


Projet de reconfiguration de l'actuelle majeure « CCA » au sein de la Licence mention Economie-Gestion

Christian Defélix, directeur Grenoble IAE
Sébastien Geindre, directeur adjoint pour le campus Valence
Tiphaine Jérôme, maître de conférences en comptabilité

Conseil de la Faculté d'Economie de Grenoble, jeudi 18 novembre 2021

La situation actuelle : majeure CCA au sein du parcours L3 Management



CCA, une majeure du parcours Management :

- qui constitue la première année de la « filière comptable » (L3 puis Master CCA)
- mais qui perd des étudiants depuis plusieurs années : une trentaine en 2016 sur deux sites, mais seulement 11 aujourd’hui (et zéro à Valence)
- en raison des attentes spécifiques des profils concernés : peu d’attrance pour le semestre international, et une préférence pour des L3 avec davantage de technicité.

Le projet : une reconfiguration pour attirer davantage de profils « comptables »

Majeure
Marketing

Majeure
Management
des
ressources

Majeure
Finance

Majeure SI

L3 parcours CCA

L3 parcours Management

La reconfiguration proposée consiste à faire de CCA un parcours distinct :

- non soumis à l'obligation de départ à l'étranger en S6
- avec davantage de cours en comptabilité/fiscalité/droit (de 156h actuellement à 291h)
- pour une visibilité plus forte
- pour mieux répondre aux exigences d'entrée en Master CCA (L3 CCA ou DCG).

Nous souhaitons ouvrir ce parcours sur les deux campus de Grenoble et de Valence.



Les unités d'enseignement que comporterait ce parcours

- **Semestre 1 (281 h) : 4 UE**
 - * Comptabilité et audit
 - * Droit et fiscalité
 - * Finance et contrôle
 - * Outils et compétences transversales
- **Semestre 2 (240 h) : 5 UE**
 - * Comptabilité et finance
 - * Analyse et contrôle des organisations (*English track*)
 - * Gestion juridique
 - * Fiscalité
 - * Outils et compétences transversales

+ **Stage 3 mois** (avril à juin) (international optionnel)

Volume horaire total = **521 heures** - 60 ECTS



Les profils visés et la poursuite en Master

Profils souhaités (effectif visé = 2 x 20 étudiants)

- L2 économie-gestion
- DUT GEA (option GCF)
- DUT carrières juridiques

Admission

Test d'anglais + examen du dossier + entretien individuel

Mise à niveau

- la mise à niveau est moins importante/exigeante en L3 qu'en M1
- la taille de l'effectif envisagé permet un suivi régulier et personnalisé
- il est prévu une remise à niveau par matière pendant l'été (en autonomie) fondée sur des lectures/exercices/MOOC
- il s'agit d'un parcours sélectif.

Poursuite possible en Master

Master CCA, mais aussi Master CGAO et Master Finance



Semestre 5

Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences	ECTS	NOMBRE D'HEURES			
		CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 1					
Remise à niveau	1			20	
UE 1 : Comptabilité et audit	9			78	
Comptabilité de la vie des entreprises	4			33	
Comptabilité financière	4			33	
Métiers de l'audit	1			12	
UE 2 : Droit et fiscalité	7,5			69	
Droit des sociétés 1	2,5			24	
Droit social	2,5			24	
Fiscalité des entreprises	2,5			21	
UE 3 : Finance et contrôle	7,5			72	
Lecture des états financiers	2,5			21	
Analyse des coûts et contrôle de gestion	2,5			30	
Décisions financières	2,5			21	
UE 4 : Outils et compétences transversales	5			42	
LV1	2,5			21	
Systèmes d'information et bases de données	2,5			21	
Total ECTS / Semestre	30			281	

Semestre 6

Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences	ECTS	NOMBRE D'HEURES			
		CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 2					
UE 6 : Comptabilité et finance	5			48	
Comptabilité approfondie	2,5			24	
Politique de financement	2,5			24	
UE 7 : Analyse et contrôle des organisations (English track)	5			48	
Budgeting and control	2,5			24	
Strategic management	2,5			24	
UE 8 : Gestion juridique	5			48	
Droit des sociétés 2	2,5			24	
Droit du travail	2,5			24	
UE 9 : Fiscalité	5			48	
Aspects fiscaux de la TVA	2,5			24	
Imposition résultat des entreprises	2,5			24	
UE 10 : Outils et compétences transversales	5			48	
Progiciels comptables et ERP	2,5			24	
LV1	2,5			24	
UE 11 : Stage professionnalisant	5				
Stage (avril mai juin) 3 mois					
Total ECTS / Semestre	30			240	

ANNEXE 8

Année universitaire concernée : 2022-2023

Date de la demande : 06/04/2021

Composante : Faculté de droit

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Etienne VERGES

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : DEG

Type de diplôme (Licence/LPro/Master) : Master

Mention de diplôme : Droit privé

Intitulé du parcours actuel : Droit civil des contrats et du patrimoine

Intitulé du parcours envisagé : Droit des contrats et du patrimoine

En : L1 L2 L3 M1 M2

Régime (FI, FC) : FI FC

Effectif formation initiale N-1/N :

Effectif formation continue (y compris contrat pro) N-1/N :

Effectif prévisionnel formation initiale N/N+1 :

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) N/N+1:

Date validation par le Conseil de composante : 10/06/2021

(Préalable avant passage en CFVU)

ELEMENTS DE CONTEXTE DU CHANGEMENT D'INTITULE :

Lorsque le projet de réorientation du Master a été conçu début 2020, la formation devait être essentiellement orientée autour d'enseignements de droit civil.

Toutefois, au cours de l'année 2020, une évolution importante a eu lieu dans la carte de formation de ce master, qui intègre désormais de façon significative des enseignements de droit des affaires (droit des assurances, droit de la propriété industrielle, droit des contrats internationaux, droit de la consommation) et des enseignements plus généraux liés aux relations entre droit et nouvelles technologies (droits des contrats sur la recherche et l'innovation, numérique et droit des obligations).

Ainsi, le mot « civil » prévu initialement dans le titre du master ne décrit plus le contenu de la formation et réduit le public cible de ce master.

C'est pour cette raison qu'il est demandé de renommer la formation
« Droit des contrats et du patrimoine »

ANNEXE 9

DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles parcours football

Champ de l'évaluation	Critères retenus par la CEV	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Dégré d'importance
Résultats académiques	Moyenne générale en 1ère et Terminale	Bulletins de notes de 1ère et Terminale Moyenne générale du 1er semestre dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation ou reprise d'études.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir faire	Une pratique régulière dans le football. Savoir prendre des notes et travailler des cours à distance Aisance orale Titulaire PSC1 (Prévention et Secours Civiques) ou AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou SST (Sauveteur Secouriste du Travail) au 01/09/2022	Dans le dossier de candidature Curriculum Vitae	Très important
Savoir être	Prise d'initiative, rayonnement, ponctualité, implication, loyauté, respect.	Appréciation des enseignants sur les bulletins de notes	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel dans les métiers du football	Avoir conscience de l'impérative nécessité de trouver un contrat d'apprentissage dans un club domicilié dans les départements du 07/26/38/42/ 69 au 31/08/2022. Projet de formation rédigé un recto.	Essentiel
Engagement, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etre en responsabilité sur 1 équipe de foot à 5, 8 ou 11, masculine ou féminine (séances + match)	Etre licencié de la Fédération Française de Football en 2021-2022. Lettre du président du club attestant de cet engagement. Ne pas être titulaire d'un BMF	Essentiel

si un critère n'est pas utilisé, laisser en blanc la colonne "critère retenu"

dès qu'un critère est indiqué, il faut aller jusqu'au bout de la ligne et définir le degré d'importance au moins un champ doit être utilisé

ANNEXES 10

Année universitaire concernée : 2022-2023

Date de la demande : 10/09/2021

Composante : CUEF

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Gaëlle KARCHER, gaelle.karcher@univ-grenoble-alpes.fr

Référent administratif : Manoela FONSECA-EMERAUD, manoela.fonseca-emeraud@univ-grenoble-alpes.fr

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : ALL

Intitulé de la formation, actuel : Lettres, Langues Françaises, Communication

Intitulé de la formation, envisagé : Linguistique, Langue Française, Communication

Type de formation : DU DIU Autres Précisez le type de formation

Etablissement(s) partenaire(s) :

Communication University of China, Nanjing (CUCN)
Guangdong University of Foreign Studies (GDUFS)
Tianjin Normal University (TNU)
Xi'an International Studies University (XISU)
Zhejiang International Studies University (ZISU) Hangzhou

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 20

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : N/C

Date validation en Conseil de composante : 12 octobre 2021

Éléments de contexte de la demande

Présentation de la formation :

Le DU s'inscrit dans un programme d'internationalisation des formations à un niveau bac+3 et participe de la diversification de l'offre de formation de l'UGA à l'international à ce niveau de cursus.

Outre le perfectionnement en FLE, ce DU, d'une durée d'une année universitaire, vise l'acquisition des pré-requis méthodologiques universitaires français et l'initiation aux contenus disciplinaires d'un niveau Licence.

Compétences visées :

A l'issue de la formation en FLE, les étudiants maîtriseront les 4 compétences du niveau B2 (en cours d'acquisition ou acquis) qui seront validées par le passage obligatoire du DELF B2 (Diplôme d'Etudes en Langue Française B2, session de mai) ainsi que des épreuves de langue communes au DUEF B2 (Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises, niveau B2, session de décembre et de mai). Les 4 compétences en

question sont les suivantes : compréhension orale (CO), production orale (PO), compréhension de l'écrit (CE), production écrite (PE).

A l'issue de la formation en Information-Communication et Sciences du langage, les étudiants doivent être capables de :

- maîtriser les principales notions et les principaux enjeux de l'information et de la communication, tels qu'ils ont été abordés dans les enseignements proposés,
- savoir faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française,
- répondre aux exigences du travail personnel : recherche documentaire, bibliographie, ...
- prendre des notes et rédiger en français,
- prendre la parole en français dans un exposé court,
- s'intégrer dans un groupe de travail francophone.

Le CUEF sera le secrétariat auquel s'adressera l'étudiant du DU. Le CUEF est le service dans lequel les étudiants du DU démarreront l'année (cours intensif à partir du mois d'août), celui qui dispensera le volume d'enseignement le plus élevé (300 h/étudiant) et celui qui offre un dispositif d'accueil et d'accompagnement des publics étrangers.

Indiquer les raisons et la nature des modifications :

- Modification de l'intitulé du DU suite à la suppression de l'option Lettres. Ce dernier devient donc « Linguistique, Langue Française et Communication ». L'acronyme reste inchangé : DU LLFC
- Compensation des semestres dans une même UE.
- Création de l'EC : atelier créatif (Cours de FLE de pré-rentrée universitaire orienté vers un projet créatif (publication d'un journal, présentation d'une petite forme théâtrale, etc) avec le groupe complet).
- Nombre d'heures : 588h au lieu de 586h ou 598h

Les parties suivantes ne devront être renseignées que lorsqu'elles font l'objet d'une modification

Organisation des enseignements

Période de la formation : aout - juillet

Durée de la formation : 12 mois

Volume horaire de la formation : 588 h

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : oui. S1 et S2

Composition des enseignements :

Compléter et joindre l'annexe : Voir tableau des MCC

Stages:

Oui Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures : Public(s) concerné(s) :

Proposée dans le cadre d'un accord de coopération universitaire entre l'UGA (Domaine Arts-Lettres-Langues de l'Université Grenoble Alpes à compter du 01/01/2016) et cinq universités chinoises partenaires, cette formation correspond à un séjour d'études à l'international d'une durée d'un an à un niveau bac+3.

Elle concerne des étudiants chinois en Benke (formation universitaire de niveau bac +4) dans leur université d'origine.

Lors de son séjour d'études à l'UGA, l'étudiant chinois est conjointement inscrit en DU à l'UGA et en 3ème année de Benke dans son université d'origine.

La sélection des candidats au DU se fera sur dossier et sera complétée par une épreuve écrite surveillée portant sur les trois compétences (CO, CE, PE) et un entretien (compétence de production orale) réalisé sur place ou à distance.

Au moment de l'inscription, les étudiants sélectionnés devront avoir validé leur 2è année de Benke et justifier en français d'un niveau B1 acquis du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues), B2 en cours d'acquisition.

Conditions d'admission :

La procédure de sélection vise à juger du parcours, du niveau académique, de la maîtrise du français écrit et oral ainsi que de la motivation du candidat.

Les candidats présélectionnés par les universités partenaires chinoises seront soumis à une épreuve écrite et à un entretien oral, en complément de leur dossier de candidature.

L'épreuve écrite consistera en un écrit surveillé qui évalue les trois compétences (CO, CE, PE). Le sujet sera fourni par le CUEF et l'épreuve sera organisée sous le contrôle du partenaire chinois. L'entretien oral (évaluation de la compétence de production orale et vérification de la motivation du candidat) se déroulera sur place ou à distance.

Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat :

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Proposée dans le cadre d'un accord de coopération universitaire entre l'UGA (Domaine Arts-Lettres-Langues de l'Université Grenoble Alpes à compter du 01/01/2016) et 5 universités chinoises partenaires, cette formation correspond à un séjour d'études à l'international d'une durée d'un an.

Cinq conventions de partenariat ont été signées par l'UGA avec les universités partenaires citées plus haut. Des avenants à ces conventions vont être rédigés en lien avec la DIT, pour prendre acte des évolutions.

La DGD RTI devra-t-elle être associée : oui

Frais d'inscription

Joindre l'annexe financière (AF_DFCA_grille_coûts_ODFNA_201912V1) pour le tarif FC

Tarif Formation initiale : 4 700 €

Tarifs Formation continue : N/C

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) :

NOM :

PRENOM :

Année universitaire : 2022-2023

Transmission DEVE : Oui

Composante : Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

Fiche validée : Oui

Statut de la formation : Renouvellement (avec modifications)

Formation

Intitulé de la formation : Linguistique, Langue Française, Communication (LLFC)

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date de passage en CFVU :

Date de passage en conseil d'UFR : 12 octobre 2021

Etablissements partenaires :

Communication University of China, Nanjing (CUCN)

Guangdong University of Foreign Studies (GDUFS)

Tianjin Normal University (TNU)

Xi'An International Studies University (XISU)

Zhejiang International Studies University (ZISU) Hangzhou

Responsable pédagogique : Gaëlle KARCHER (CUEF) - gaelle.karcher@univ-grenoble-alpes.fr

Responsables UE UFR LLASIC :

Département Information-Communication : Maria Holubowicz - maria.holubowicz@univ-grenoble-alpes.fr

Département Sciences du langage : Saskia Mugnier - saskia.mugnier@univ-grenoble-alpes.fr

Régime : Formation initiale

Modalités : Présentiel

Effectif formation initiale 2019 : 24

Effectif formation continue (y compris contrat pro) 2019 : 0

Effectif prévisionnel formation initiale 2022 : 20

Seuil d'ouverture : 18

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 0

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Préciser le niveau :

Dépôt RNCP : Non

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Le DU s'inscrit dans un programme d'internationalisation des formations à un niveau bac+3 et participe de la diversification de l'offre de formation de l'UGA à l'international à ce niveau de cursus.

Outre le perfectionnement en FLE, ce DU, d'une durée d'une année universitaire, vise l'acquisition des pré-requis méthodologiques universitaires français et l'initiation aux contenus disciplinaires d'un niveau Licence.

Compétences visées :

A l'issue de la formation en FLE, les étudiants maîtriseront les 4 compétences du niveau B2 (en cours d'acquisition ou acquis) qui seront validées par le passage obligatoire du DELF B2 (Diplôme d'Etudes en Langue Française B2, session de mai) ainsi que des épreuves de langue communes au DUEF B2 (Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises, niveau B2, session de décembre et de mai). Les 4 compétences en question sont les suivantes : compréhension orale (CO), production orale (PO), compréhension de l'écrit (CE), production écrite (PE).

A l'issue de la formation en Information-Communication et Sciences du langage, les étudiants doivent être capables de :

- maîtriser les principales notions et les principaux enjeux de l'information et de la communication, tels qu'ils ont été abordés dans les enseignements proposés,
- savoir faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française,
- répondre aux exigences du travail personnel : recherche documentaire, bibliographie, ...
- prendre des notes et rédiger en français,
- prendre la parole en français dans un exposé court,
- s'intégrer dans un groupe de travail francophone.

Le CUEF sera le secrétariat auquel s'adressera l'étudiant du DU. Le CUEF est le service dans lequel les étudiants du DU démarreront l'année (cours intensif à partir du mois d'août), celui qui dispensera le volume d'enseignement le plus élevé (300 h/étudiant) et celui qui offre un dispositif d'accueil et d'accompagnement des publics étrangers.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Public(s) concerné(s) :

Proposée dans le cadre d'un accord de coopération universitaire entre l'UGA (Domaine Arts-Lettres-Langues de l'Université Grenoble Alpes à compter du 01/01/2016) et cinq universités chinoises partenaires, cette formation correspond à un séjour d'études à l'international d'une durée d'un an à un niveau bac+3.

Elle concerne des étudiants chinois en Benke (formation universitaire de niveau bac +4) dans leur université d'origine.

Lors de son séjour d'études à l'UGA, l'étudiant chinois est conjointement inscrit en DU à l'UGA et en 3ème année de Benke dans son université d'origine.

La sélection des candidats au DU se fera sur dossier et sera complétée par une épreuve écrite surveillée portant sur les trois compétences (CO, CE, PE) et un entretien (compétence de production orale) réalisé sur place ou à distance.

Au moment de l'inscription, les étudiants sélectionnés devront avoir validé leur 2è année de Benke et justifier en français d'un niveau B1 acquis du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues), B2 en cours d'acquisition.

2.2 Conditions d'admission

La procédure de sélection vise à juger du parcours, du niveau académique, de la maîtrise du français écrit et oral ainsi que de la motivation du candidat.

Les candidats présélectionnés par les universités partenaires chinoises seront soumis à une épreuve écrite et à un entretien oral, en complément de leur dossier de candidature.

L'épreuve écrite consistera en un écrit surveillé qui évalue les trois compétences (CO, CE, PE). Le sujet sera fourni par le CUEF et l'épreuve sera organisée sous le contrôle du partenaire chinois. L'entretien oral (évaluation de la compétence de production orale et vérification de la motivation du candidat) se déroulera sur place ou à distance.

Calendrier de la procédure de sélection :

- Date-limite de transmission par les partenaires chinois des dossiers de candidature et des copies de l'épreuve écrite : le 30 mars

- Date-limite de publication des admissions par la commission de recrutement grenobloise : le 30 avril

II. Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : aout - juillet

Durée de la formation : 12 mois

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : 588 h

ECTS : 60 ECTS (Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national)

Article 4 : Composition des enseignements

Stage : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

III. Contrôle des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modalités d'examen

5.1 Assiduité aux enseignements

Le contrôle d'assiduité est intégré au contrôle continu.

5.2 Remarques et précisions éventuelles

5.3 Absences aux examens

UE CUEF

- Un rattrapage est organisé sur demande et présentation d'un justificatif administratif ou médical. Le rattrapage est organisé dans un délai d'un mois maximum après la date de l'examen.

- En cas d'absence aux examens, sans justificatif, l'étudiant aura la note zéro.

Pour les cours de culture générale DUEF, l'examen intermédiaire compte pour 30% de la note finale et l'examen final pour 70%, si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen terminal compte pour 100% de la note finale.

UE Sciences du Langage et UE Info-Com :

Pour session initiale et session de rattrapage :

Voir RDE Licence SL et Licence Info-Communication

Pour les TD spécifiques : les règles des UE du CUEF s'appliquent.

Article 6 : Résultat

6.1 Jury

Le jury aura lieu entre mai et juillet.

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA, en date du 20 mai 2016.

Le jury se prononce sur la réussite du DU et donne un avis consultatif sur la poursuite d'études. Deux cas sont à envisager :

- le jury de diplôme donne un avis favorable pour une poursuite d'études en Information-Communication et en Sciences du langage : le jury de diplôme vaut validation d'études du parcours DU LLFC et l'étudiant pourra présenter sa candidature en 3^{ème} année de licence sur e-candidat : la sélection du candidat sera soumise alors à l'avis de la commission de recrutement de la L3 correspondante.
- le jury donne un avis défavorable sur la poursuite d'études : l'étudiant pourra néanmoins poser sa candidature sur e-candidat.

6.2 Conditions d'obtention du DU/DIU

L'obtention du diplôme est conditionnée à une note supérieure ou égale à 10/20.

La compensation s'effectue au sein des UE du semestre.

A cette règle de compensation s'applique également les règles suivantes :

- compensation entre UE au sein des semestres
- compensation entre les semestres

La mention au diplôme est donnée par la moyenne annuelle :

Passable : ≥ 10 et < 12

Assez Bien : ≥ 12 et < 14

Bien : ≥ 14 et < 16

Très Bien : ≥ 16

6.3 Redoublement

En cas d'échec, le redoublement n'est pas autorisé.

IV. Frais de scolarité

Article 7 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 4 700 euros + frais de dossier (20 euros) + droits universitaires (57 euros, soit 34€ de bibliothèque universitaire et 23€ de frais de gestion UGA) + contribution vie étudiante et de campus (CVEC) payée au CROUS.

La confirmation d'admission sera envoyée à l'étudiant et à l'université partenaire dès réception de la fiche d'inscription, accompagnée des frais de réservation, soit : 2 350 euros.

- Date-limite de transmission par les partenaires chinois des dossiers de candidature et des copies de l'épreuve écrite : le 30 mars

- Date-limite de publication des admissions par la commission de recrutement grenobloise : le 30 avril

Le montant de 2 350 euros est déductible du prix total de la formation. Le remboursement des frais de réservation n'est prévu que dans le cas où les démarches de visa commencées avant le 15 mai n'aboutiraient pas à la délivrance du visa pour démarrer la formation à la date prévue. Hormis ce cas, les sommes versées restent acquises à l'UGA

Tarifs Formation continue :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 8 : Dispositions spécifiques à la formation

Cette formation répond au niveau d'exigence universitaire requis en FLE et en Français sur Objectifs Universitaires et, dans le même temps, décline des contenus disciplinaires de niveau Licence, en Information-communication et Sciences du langage. Dans ces deux disciplines, les étudiants du DU sont intégrés au groupe des autres étudiants de l'UGA qui suivent cette formation. Pour chacune des deux disciplines, un TD dit " spécifique " car réservé aux étudiants de ce DU permet de revenir sur les contenus des cours dispensés en licence pour favoriser les apprentissages et améliorer la réussite.

Grâce aux cours de langue et à ceux de Français sur Objectifs Universitaires (FOU) dispensés au CUEF, le DU, sur fond d'une synergie entre les différents apprentissages disciplinaires et linguistiques, assure aux étudiants un suivi personnalisé, garant de leur réussite.

L'obtention du DU couronne ce séjour d'études d'un an à l'étranger. Si l'étudiant souhaite retourner poursuivre ses études en Chine, l'université d'origine s'engage à une validation des enseignements suivis et validés à l'UGA dans le cadre du DU afin de permettre à ses étudiants une réintégration dans leur cursus au niveau de la quatrième année du Benke.

Post-DU, lorsque l'étudiant s'inscrit à l'Université Grenoble Alpes dans la formation autorisée, il le fera alors conjointement en 3ème année de licence et en 4ème année de Benke dans son université d'origine.

Année de la Formation/Domaine/Mention : DIPLÔME D'UNIVERSITE LINGUISTIQUE, LANGUE FRANCAISE, COMMUNICATION (DU LLFC)					Code Diplôme :				Date approbation CFVU :				NOMBRE D'HEURES					
Parcours-type : Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Gaëlle KARCHER Responsable de l'Année :					Code VDI :				N° de version dans l'accréditation : 4									
					Code Etape : NAUJLC				Formation Initiale									
					Code VET :				Présentiel									
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coeffi ent (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES												
						1ère session				Session de rattrapage								
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %	CM	TD	CM/TD	TP	
SEMESTRE 1																		
UE "CUEF FLE"			O		1	...												
Cours intensifs FLE aout	CI		O	3	1	Ecrit et/ou Oral				N/C					80			
Atelier créatif FLE septembre			O	1	1	Ecrit et/ou Oral				N/C					24			
Cours de FOU (Français sur Objectifs Universitaires)			O	4	2	Ecrit et/ou Oral				E et/ou O					40			
Cours de FLE			O	3	2	Ecrit et/ou Oral				E et/ou O					36			
EXAMEN COMPREHENSION ECRITE DUEF B2			O		2			E				E			0			
EXAMEN PRODUCTION ECRITE DUEF B2			O		2			E				E			0			
COURS DE CULTURE GENERALE NIVEAU B2* - 1 CHOIX OBLIGATOIRE	DU		X	3	2										26*			
Histoire de la France contemporaine		NAX20004		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Le monde des affaires et environnement économique		NAX20005		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Histoire du Cinéma Français		NAX20007		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Littérature contemporaine		NAX20008		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Atelier théâtre		NAX20010		3	25	Oral		Oral		Oral		Oral						
Histoire de l'art		NAX10003		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Littérature contemporaine		NAX10008		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
TOTAL UE					14													
UE "Info-Communication"			O		1	...												
Théories de la communication médiatique	LLASIC	NIW1X400		3	1			E							24			
TD spécifique Théories de la communication médiatique				1,5	1	Ecrit et/ou Oral				E/O		E/O				12		
Communication des organisations	LLASIC	NIW1X401		3	1			E							24			
TD spécifique communication des organisations				1,5	1	Ecrit et/ou Oral				E/O						12		
TOTAL UE					9													
UE "Sciences du Langage"			O		1	...												
Introduction à la linguistique	LLASIC	NSSL1X00		3	1	Ecrit et/ou Oral				E/O				12	12			
TD spécifique Introduction à la linguistique				1,5	1	Ecrit et/ou Oral				E/O						12		
Syntaxe 1	LLASIC	NSSL1X40		3	1	Ecrit et/ou Oral				E/O					24			
TD spécifique Syntaxe 1				1,5	1	Ecrit et/ou Oral				E/O						12		
TOTAL UE					9													
Total ECTS / Semestre														32				
Total Nbre d'heures														60	216	48		

Commentaires :
 Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national
 * Sous réserve d'ouverture de l'EC

Année de la Formation/Domaine/Mention : **DIPLÔME D'UNIVERSITE LINGUISTIQUE, LANGUE FRANCAISE, COMMUNICATION (DU LLFC)**

Parcours-type :

Parcours pédagogique (le cas échéant) :

Responsable de la Formation : **Gaëlle KARCHER**

Responsable de l'Année :

Date approbation CFVU :
 N° de version dans l'accréditation : 4
 Formation Initiale
 Présentiel

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES								NOMBRE D'HEURES				
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP	
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 2																		
UE "CUEF FLE"			O		1													
Cours de FOU (Français sur Objectifs Universitaires)				4	1	Ecrit et/ou Oral				E/O							40	
EXAMEN PRODUCTION ORALE (soutenance du dossier "Savoirs culturels")					2			O				O					0	
EXAMEN PRODUCTION ECRITE (dossier "Savoirs culturels")					2		Ecrit mémoire					Ecrit mémoire					0	
Cours de FLE				3	1	Ecrit et/ou Oral				E/O							28	
EXAMEN COMPREHENSION DE L'ORAL DUEF B2					2			E				E					0	
COURS DE CULTURE GENERALE NIVEAU B2* - 1 CHOIX OBLIGATOIRE	DU		X	3	2												26	
Histoire de la France contemporaine		NAX20004		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Le monde des affaires et environnement économique		NAX20005		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Histoire du Cinéma Français		NAX20007		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Littérature contemporaine		NAX20008		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Atelier théâtre		NAX20010		3	25	Oral		Oral		Oral		Oral						
Histoire de l'art		NAX10003		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
Littérature contemporaine		NAX10008		3	25	Ecrit		Ecrit		Ecrit		Ecrit						
TOTAL UE					10													
UE "Info-Communication"			O		1													
Socio-économie de l'internet et du numérique	LLASIC	NIW2X400		3	1			E				E/O					24	
TD spécifique Socio-économie de l'internet et du numérique				1,5	1	Ecrit et/ou Oral				E/O								12
Médias audiovisuels, d'hier à aujourd'hui	LLASIC	NIW2X401		3	1			E				E/O					24	
TD spécifique Médias audiovisuels, d'hier à aujourd'hui				1,5	1	Ecrit et/ou Oral				E/O								12
TOTAL UE					9													
UE "Sciences du Langage"			O		1													
Phonétique-phonologie 2	LLASIC	NSSL2X40		3	1	Ecrit et/ou Oral				E/O							24	
TD spécifique Phonétique-phonologie				1,5	1	Ecrit et/ou Oral				E/O								12
Syntaxe 2	LLASIC	NSSL2X41		3	1					E/O							24	
TD spécifique Syntaxe 2				1,5	1	Ecrit et/ou Oral				E/O								12
TOTAL UE					9													
				Total ECTS / Semestre	28									Total Nbre d'heures	74	116	48	

Commentaires :
 Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national
 * Sous réserve d'ouverture le l'EC

ANNEXES 11

Année universitaire concernée : 2021-2022

Date de la demande 14/09/2021

Composante : CUEF

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Alette LAUGINIE ; Maryse PECHOUX

Référent administratif : Manoela FONSECA-EMERAUD

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : ALL

Intitulé de la formation : CAP'FLE

Type de formation : DU DIU Autres Précisez le type de formation

Etablissement(s) partenaire(s) :

Régime (FI/FC) : FI FC

Modalités : Présentiel EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 14

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) : 4

Date validation en Conseil de composante : 12 octobre 2021

(Préalable obligatoire si passage en CFVU) Fournir l'extrait du relevé de décision

Le dépôt de la formation, au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), est-il envisagé : Oui Non

Si en cours, date de dépôt :

Si oui, niveau de sortie du diplôme :

(Se référer à la classification des niveaux de qualification des certifications professionnelles - décret n°2019-14 du 8 janvier 2019)

Présentation générale de la formation

Définition et objectifs de la formation :

- Motivations et positionnement au regard de l'offre de formation existante (locale et nationale)
Nombreuses demandes de formations pratiques et courtes en distanciel synchrone par des personnes ayant déjà une expérience d'enseignement du FLE de 3 mois minimum et n'ayant pas bénéficié de formation initiale. Ce DU leur permettrait de se former dans un contexte de classe en direct (professeur, travail de groupes et contrôle continu) à distance, en visio.

- Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- identifier et appliquer les méthodologies de l'enseignement-apprentissage du FLES
- maîtriser et décrire le fonctionnement de la langue (morphosyntaxique, lexical et phonologique),
- concevoir des séquences de cours,
- concevoir des activités pédagogiques,
- évaluer les apprentissages,
- utiliser des outils et des ressources numériques

- Le public visé

Toute personne en situation d'enseignement ou ayant une expérience d'enseignement du français langue étrangère et seconde de 3 mois minimum, souhaitant acquérir une première qualification professionnelle dans le domaine de l'enseignement du FLES.

- Débouchés professionnels (exemples)

Enseignant de FLE dans une association ou un établissement d'enseignement de FLES en France et à l'international.

Organisation des enseignements

Période de la formation : deux sessions de formation entre septembre et juin.

Durée de la formation : 12 semaines

Volume horaire de la formation : 90 heures

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : non

STAGES :

Oui x Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Public concerné : candidats français et étrangers

Conditions d'admission :

CV et lettre de motivation

Baccalauréat ou équivalent

DALF C1 ou DUEF C1 acquis à 80% pour les candidats internationaux

Justificatif d'activité professionnelle d'enseignement du FLES

Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat : N/C

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation. N/C

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée : non

Modalités d'admission au diplôme

Il faut obtenir au moins 96 points sur un maximum de 160 pour obtenir le Diplôme, avec mention de la spécialisation optionnelle choisie.

Convention de partenariat dans le cadre d'un DIU

Joindre le projet de convention, formalisé à partir du modèle UGA (trame convention V.2020)

<https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/fonctions-d-appui/juridique-protection-des-donnees/conventions/conventions-19037.kjsp>

Droits d'inscription

Dans le cas d'un DIU expliciter les modalités financières entre les partenaires, qui devront être reprises dans la convention de partenariat :

Tarifs Formation initiale : 1300 € + 20 € de frais de dossier

Tarifs Formation continue : 1300 €

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Joindre l'annexe financière (AF_DFCA_grille_coûts_ODFNA_201912V1)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) /

NOM :

PRENOM :

L'avez-vous sollicité pour l'élaboration du tarif défini : Oui

Non

Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2021-2022

Année universitaire : 2021-2022

Transmission DEVE :

Composante : Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

Fiche validée :

Statut de la formation : Création

Formation

Intitulé de la formation : CAP' FLE

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date de passage en Conseil d'UFR :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsables pédagogiques : Maryse Péchoux et Aliette Lauginie (cuef-pro-plus@univ-grenoble-alpes.fr)

Régime : Formation initiale et Formation continue

Modalités : en distanciel avec classes virtuelles synchrones

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année 2020-2021	Effectifs prévisionnels pour l'année 2021-2022
Formation initiale	0	14
Formation continue	0	4
Contrat d'apprentissage	0	
Contrat de professionnalisation	0	
Formation permanente	0	

Seuil d'ouverture de la formation : 15

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Préciser le niveau : NC

Dépôt RNCP : NC

Date dépôt RNCP : NC

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Compétences :

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- identifier et appliquer les méthodologies de l'enseignement-apprentissage du FLE,
- maîtriser et décrire le fonctionnement de la langue (morphosyntaxique, lexical et phonologique),
- concevoir des séquences de cours,
- concevoir des activités pédagogiques,
- évaluer les apprentissages,
- utiliser des outils et des ressources numériques

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Public concerné : étudiants internationaux et francophones

2.2 Conditions d'admission

Dossier de candidature : CV et lettre de motivation

Baccalauréat ou équivalent

DALF C1 ou DUEF C1 acquis à 80% pour les étudiants internationaux

Public en situation d'enseignement ou qui justifie d'au moins 3 mois d'expérience professionnelle d'enseignement du FLES

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : 2 sessions possibles entre septembre et juin.

Durée de la formation : 12 semaines

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 90 heures de formation

Nombre d'ECTS : NC

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences** de la formation)*

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 96 points sur un maximum de 160 pour valider le diplôme (soit au moins 84 points sur un maximum de 140 pour valider le Tronc Commun de CAP'FLE et au moins 12 points pour valider la spécialisation de CAP'FLE)

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : non

Durée du stage : NC

Période du stage : NC

Modalité de stage : NC

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : NC

Rapport de stage : NC

Projets tuteurés : NC

Modalités d'examen

L'évaluation a lieu en contrôle continu.

Assiduité aux enseignements :

La présence dans les classes virtuelles est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée (justificatif médical ou administratif). Ce justificatif doit être transmis par mail au service scolarité sans lequel l'absence sera considérée comme non justifiée.

Au-delà de 25% d'absence non-justifiée sur l'ensemble des UE, le participant ne valide pas le diplôme.

Sur demande et sur présentation d'un justificatif, un rattrapage est organisé dans un délai de deux semaines après la fin de la formation.

III. Résultats

Article 5 : Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA (arrêté du 20 mai 2016).

Le jury a lieu dans le mois qui suit la fin de la formation.

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Il faut obtenir au moins 96 points sur un maximum de 160 pour obtenir le Diplôme, avec mention de la spécialisation optionnelle choisie.

Article 7 : Redoublement

Le redoublement est autorisé sans conservation des notes obtenues.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : **1300 €** + 20 euros de frais dossier

Tarifs Formation continue : **1300 €**

Tarifs en Contrat d'apprentissage : N/C

Tarifs en Contrat de professionnalisation : N/C

Tarifs en Formation permanente : N/C

Exonération : N/C

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Les 2 options de spécialisation proposées sont différentes selon les sessions :

- Animer des cours d'alphabétisation
- Dynamiser les cours auprès d'adolescents
- Enseigner le FLE aux enfants
- Animer des classes virtuelles

ANNEXE FINANCIERE

Intitulé du DU :

CAP FLE 2021-22

Seuil d'ouverture : 15 étudiants

Dépenses

Heures d'enseignement CUEF	105
Heures cours / étudiant	90
<i>Tronc commun</i>	75
<i>Option (1 sur 2)</i>	15
Responsabilité (h)*	24
Coût horaire CUEF complet**	164 €

Total Dépenses

21 525 €

Recettes

Tarif par étudiant	1 300 €
Frais de dossier	20 €
Effectifs	17

Total Recettes

22 100 €

* impact financier intégré au coût horaire CUEF complet

** intègre le coût de la masse salariale P2 (enseignants CDD/CDI, vacataires, HC, BIATSS) et les frais de fonctionnement

Calcul coût DU PASS maquette 2019/2020

	Nbre heures / semaine	Nbre heures / semestre	Taille groupe	Coût enseignant / Stagiaire M2	Taille promotion	Modalités	Coût
Août							
Cours Intensifs	20	80	15	140	15	cours spécifique	11 200,00 €
TOTAL	20	80					11 200,00 €

1° semestre							
cours de langue spécifique	12	156	15	140	15	cours spécifique	21 840,00 €
lexique B1.0	2	26	40	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	1 365,00 €
culture et société	2	26	40	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	1 365,00 €
phonie-graphie	3	39	15	140	15	cours spécifique	5 460,00 €
atelier de conversation culturelle	2	26	15	3,75	15	tutorat linguistique	97,50 €
atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire		3	15		15	tutorat (administratif)	0,00 €
TOTAL	21	276					30 127,50 €

2° semestre							
Cours de langue B2	6	78	15	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	10 920,00 €
cours de techniques B2	2	26	15	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	3 640,00 €
Cours de lexique B2.0	2	26	20	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	2 730,00 €
Cours de FOU	6	65	15	140	15	cours spécifique	9 100,00 €
cours de culture et société	2	26	80	140	15	Intégrés dans les cours DUEF	682,50 €
1 UE dans la composante de l'université visée par l'étudiant	2	26			15	UGA	0,00 €
atelier d'accompagnement à l'intégration universitaire	2	12	15	3,75	15	tutorat linguistique	45,00 €
Activités sportives	2	26				SUAPS	0,00 €
TOTAL	18	285					27 117,50 €

TOTAL	641
--------------	------------

Total	68 445,00 €
--------------	--------------------

ANNEXE 12

Admissions M1

CSPM	Domaines	Composantes	Mentions	Parcours	Code étape
------	----------	-------------	----------	----------	------------

Données 2021/2022	
Capacité Accueil 2021/2022 Hors Redoublants	IA 2021/2022 TOTAL

Données 2022/2023				
Capacité Accueil globale 2022/2023 Hors redoublants	Date de début de campagne (format jj/mm/aa)	Date de fin de campagne (format jj/mm/aa)	Modalités de recrutement (utiliser menu déroulant pour renseigner)	Evolution des capacités d'accueil globale (2021-22/2022- 2023)

H3S	ALL	LE	LEA	LLCER	LLASIC	Code étape
			Coopération Internationale et Communication Multilingue			NBM1CI-211
			Négociateur Trilingue en Commerce International			NBM1NG-211
			Traduction Spécialisée Multilingue			NBM1TS-211
			Ressources Environnement et Sociétés en Transition			NBM1EC-211
			Anglais-Allemand			NCM1AG-211
			Etudes anglophones			NCM1AN-211
			Etudes germaniques			NCM1GE-211
			Etudes hispaniques			NCM1ES-211
			Études italiennes-études françaises			NCM1IT-216
			Etudes russes			NCM1SL-211
			Arts, lettres, civilisation			
			Comparatisme, imaginaire, socio-anthropologie			NLM1CA-211
			Diffusion de la culture			NLM1DC-211
			Littérature : Critique et création			NLM1LI-211
			Sciences de l'antiquité			NLM1SA-211
			Création artistique			
			Arts de la scène			NNM1AS-211
			Etudes cinématographiques			NNM1EC-211
			Didactique des langues			
			Français langue étrangère et seconde			NRM1FL-211
			Français langue étrangère et seconde (Curitiba)			NRM1FB-216
			Français langue étrangère et seconde (Enseignement à distance)			NRM1FD-215
			Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique			NRM1IP-211
			Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique (Curitiba)			NRM1IB-216
			Formateur en Français et en Littérature			NRM1LD-211
			Information-Communication			
			Communication et management à l'international			NIM1CI-211
			Information-communication publique et médias			NIM1IC-211
			Communication politique et institutionnelle			NIM1PI-211
			Communication et culture scientifiques et techniques			NIM1ST-211
			Communication d'entreprise			NIM1CE-211

1777	1351
828	570
193	108
69	69
22	22
25	24
22	23
124	39
10	0
40	12
10	2
35	11
14	8
15	6
635	462
90	45
30	15
15	14
30	14
15	2
75	36
35	15
40	21
234	150
45	25
5	2
150	99
20	19
2	0
12	5
161	167
20	26
24	17
25	30
20	15
24	33

1790				13
857				29
212				19
88				19
22	11/04/22	16/05/22	Dossier	0
25	11/04/22	16/05/22	Dossier	0
24	11/04/22	16/05/22	Dossier, test et entretien	2
17	11/04/22	16/05/22	Dossier	17
124				0
10	11/04/22	24/05/22	Dossier	0
40	11/04/22	24/05/22	Dossier	0
10	11/04/22	24/05/22	Dossier	0
35	11/04/22	24/05/22	Dossier	0
14	11/04/22	24/05/22	Dossier	0
15	11/04/22	24/05/22	Dossier	0
645				10
100				10
35	14/04/22	15/05/22	Dossier	5
15	14/04/22	10/06/22	Dossier, test et entretien	0
35	14/04/22	15/05/22	Dossier	5
15	14/04/22	15/05/22	Dossier	0
75				0
35	18/04/22	09/06/22	Dossier	0
40	18/04/22	09/06/22	Dossier	0
234				0
45	25/04/22	03/06/22	Dossier	0
5	25/04/22	03/06/22	Dossier et entretien	0
150	07/06/22	07/07/2022	Dossier	0
20	09/04/22	09/06/22	Dossier	0
2	09/04/22	09/06/22	Dossier et entretien	0
12	25/04/22	15/06/22	Dossier	0
161				0
20	15/02/22	08/06/22	Dossier, test et entretien	0
24	14/04/22	08/06/22	Dossier	0
25	14/04/22	08/06/22	Dossier	0
20	14/04/22	08/06/22	Dossier	0
24	14/04/22	08/06/22	Dossier	0

		Audiovisuel et médias numériques	NIM1AM-211	24	25	24	14/04/22	08/06/22	Dossier	0
		Communication d'entreprise pour professionnels		24	21	24	15/02/22	08/06/22	Dossier et entretien	0
		Journalisme		30	30	30				0
		Journalisme	NJM1JO-211				non concerné	non concerné	Concours	0
		Sciences du langage		45	34	45				0
		Industrie de la langue	NSM1ID-211	20	18	20	13/04/22	10/06/22	Dossier	0
		Linguistique	NSM1LI-211	25	16	25	13/04/22	10/06/22	Dossier	0
SHS				555	407	549				-6
	ARSH			200	116	210				10
		Histoire		90	55	100				10
		Histoire, cultures, politique, échanges internationaux	IIM1HP-211		33	50	09/03/22	25/04/22	Dossier	
		Sciences de l'Antiquité	IIM1HQ-211		5	15	09/03/22	25/04/22	Dossier	
		Histoire appliquée : société, environnement, territoire	IIM1HA-211		17	35	09/03/22	25/04/22	Dossier	
		Histoire de l'art		60	37	60				0
		Histoire, Technique et Théorie des arts visuels	IIM1AH-211		7	30	09/03/22	25/04/22	Dossier	
		Sciences de l'Antiquité	IIM1AN-211		1	10	09/03/22	25/04/22	Dossier	
		Musées, expositions, patrimoines	IIM1PX-211		29	20	09/03/22	25/04/22	Dossier	
		Philosophie		50	24	50				0
		Philosophie ancienne et sciences de l'antiquité	IIM1PA-211	10	1	10	09/03/22	25/04/22	Dossier	
		Philosophie de la cognition	IIM1CI-211	10	6	10	09/03/22	25/04/22	Dossier	
		Philosophies contemporaines : histoire et problèmes	IIM1PC-211	30	17	30	09/03/22	25/04/22	Dossier	
	SHS			355	291	339				-16
		Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS		79	59	70				-9
		Business et Data Analyst	SAM1BD-218	20	17	20	02/03/22	07/05/22	Dossier et entretien	0
		Double Compétence : Informatique et Science Sociales	HAM1MD-211	15	15	20	01/03/22	31/05/22	Dossier et entretien	5
		Statistique et Science des Données	HAM1MS-211	24	7	10	02/05/22	31/05/22	Dossier	-14
		Informatique et Cognition	HAM1IC-210	20	20	20	01/03/22	31/05/22	Dossier	0
		Métiers du livre et de l'édition		60	31	60				0
		Edition	HHM1ML-211		17	35	22/03/22	20/05/22	Dossier	
		Information, Documentation, Bibliothèque	HHM1MB-211		14	25	22/03/22	20/05/22	Dossier	
		Psychologie		126	122	119				-7
		Psychologie clinique – Psycho-Criminologie	HYM1PY-211	15	13	15	15/03/22	15/04/22	Dossier	0
		Psychologie clinique – Psychologie de la santé	HYM1CS-211	15	10	15	15/03/22	15/04/22	Dossier	0
		Neuropsychologie de l'enfant	HYM1NE-211	25	25	15	15/03/22	15/04/22	Dossier	-10
		Neuropsychologie et neurosciences cliniques	HYM1NN-211	21	24	22	15/03/22	15/04/22	Dossier	1
		Psychologie du travail et Ergonomie	HYM1PT-211	20	24	20	15/03/22	15/04/22	Dossier et entretien	0
		Psychologie clinique cognitivo-comportementale basée sur les processus	HYM1CC-211	15	12	15	15/03/22	15/04/22	Dossier	0
		Recherche en Psychologie	HYM1SP-211	15	14	17	15/03/22	15/04/22	Dossier	2
		Psychologie et Neurosciences cognitives et Neuroergonomie	HYM1NP-221							0
		Sciences de l'éducation		25	15	25				0
		Ingénierie de la Formation Professionnelle : Apprentissage, Travail et Compétences	HNM1IF-211			25	01/04/22	10/06/22	Dossier	25
		Sciences sociales		65	64	65				0
		Evaluation et management des politiques sociales	SAM1PS-211	25	27	25	02/03/22	28/05/22	Dossier et entretien	0
		Sociétés contemporaines à l'ère numérique	HHM1EN-211	20	17	20	02/03/22	30/05/22	Dossier	0
		Vieillesse Handicap Santé Sociétés – Ingénierie de projet et encadrement	HHM1VH-211	20	20	20	28/02/22	30/05/22	Dossier	0
	STS			394	374	384				-10
		Médecine/Pharmacie		259	230	234				-25
		Ingénierie de la santé		259	230	234				-25
		Méthodes et technologies pour la santé	MAM1TS-210	30	31	30	21/03/22	06/05/22	Dossier et entretien	0
		Sciences et management des biotechnologies	MCM1MB-210	54	55	54	21/03/22	06/05/22	Dossier et entretien	0
		Sciences et ingénierie du médicament	MCM1IM-210	35	29	35	21/03/22	06/05/22	Dossier et entretien	0
		Double cursus santé 1ere année	MAM1DC-180	80	22					-35
			MAM1DC-160		36	45	01/03/22	15/04/22	Dossier et entretien	
		Kinésithérapie	MAM1KN-210	60	57	60	21/03/22	06/05/22	Dossier et entretien	0
		BioHealth Engineering				10	21/03/33	06/05/22	Dossier et entretien	10
	STAPS			135	144	150				15
		STAPS		135	144	150				15
		Sciences et Techniques des activités physiques et sportives	BAM1AP-160	15	14	15	04/04/2022	05/05/2022	Dossier	0
		Activités physiques adaptées et santé	BAM1AS-160	35	36	35	04/04/2022	05/05/2022	Dossier	0
		Entraînement et optimisation de la performance sportive	BAM1ES-160	35	46	35	04/04/2022	05/05/2022	Dossier	0

FEG

FEG

		Mouvement ergonomie handicap	BAM1ME-160	15	8	15	04/04/2022	05/05/2022	Dossier	0
		Management du Sport : Tourisme international, montagne et e-tourisme	BAM1MS-160	35	40	35	04/04/2022	05/05/2022	Dossier	0
		Acquisition et Traitement de Données Multi-dimensionnelles	BAM1AT-221			15	04/04/2022	05/05/2022	Dossier	15
Faculté des sciences				931	748	920				-11
STS				931	748	920				-11
CHIMIE BIO				230	219	232				2
Biodiversité Ecologie Evolution				32	35	34				2
		Biodiversité, Ecologie, Evolution	YAM1BE-211	32	35	34	01/03/22	13/05/22	Dossier et entretien	2
Biologie				70	63	70				0
		Molecular and Cellular Biology	YAM1MB-218	70	63	70	01/03/22	13/05/22	Dossier et entretien	0
Biologie végétale				20	13	20				0
		PLANTA International	YAM1BV-218	20	13	20	28/03/22	13/05/22	Dossier et entretien	0
Chimie				50	49	50				0
		Chemistry	YAM1CY-218	50	49	50	28/03/22	13/05/22	Dossier et entretien	0
Génie des procédés et des bio-procédés				58	59	58				0
		Génie des procédés pour la Formulation	YAM1PF-211	18	18	18	01/03/22	13/05/22	Dossier et entretien	0
		Génie des procédés pour l'Energie	YAM1PE-211	20	20	20	01/03/22	13/05/22	Dossier et entretien	0
		Génie des procédés pour l'Environnement	YAM1GE-211	20	21	20	01/03/22	13/05/22	Dossier et entretien	0
IM²AG				279	191	251				-28
Informatique				102	83	92				-10
		Informatique	GBM1IN-211	70	47	60	01/03/22	31/05/22	Dossier	-10
		Master of science in informatics at Grenoble	GBM1MO-218	22	36	22	01/03/22	31/05/22	Dossier	0
		Communications engineering and Data Science	GBM1CD-218	10	0	10	02/05/22	31/05/22	Dossier	0
Mathématiques et applications				117	60	106				-11
		Mathématiques générales	GBM1MG-211	51	28	40	14/04/22	09/06/22	Dossier	-11
		Statistique et Science des Données	GBM1SD-211	14	15	14	02/05/22	31/05/22	Dossier	0
		Applied Mathematics	GBM1MA-218	22	17	22	02/05/22	31/05/22	Dossier	0
		Modelisation mathématique et analyse appliquée		30		30	X	X	Dossier	0
Methodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)				60	48	53			Dossier	-7
		Methodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	GBM1IE-210				01/04/22	29/04/22	Dossier	
PHITEM				422	338	437				15
Electronique, énergie électrique, automatique				48	40	48				0
		Conception des Systèmes d'Energie Electrique	PAM1SY-221	16	18	16	01/04/22	15/05/22	Dossier	0
		Microélectronique Intégration des Systèmes Temps Réel et Embarqués	PAM1IS-221	32	22	16	01/04/22	15/05/22	Dossier	-16
		Electrical Engineering and Control Systems	PAM1EC-228			16	15/02/22	10/06/22	Dossier	16
Génie civil				72	70	56				-16
		Génie civil	PAM1GC-211	64	68	48	14/03/22	02/05/22	Dossier	-16
		Applied Mechanics	PAM1ME-218	8	2	8	15/02/22	10/06/22	Dossier	0
Ingénierie nucléaire				32	31	32				0
		Ingénierie nucléaire	PBM1NU-211	32	31	32	15/02/22	10/06/22	Dossier et entretien	0
Mécanique				64	30	64				0
		Applied mechanics	PAM1AM-218	16	7	16	15/02/22	10/06/22	Dossier	0
		Génie Mécanique	PAM1GM-211	24	18	24	15/02/22	10/06/22	Dossier	0
		Simulation en Instrumentation et Mécanique	PAM1IM-211	24	5	24	15/02/22	10/06/22	Dossier	0
Nanosciences et nanotechnologies				60	41	75				15
		Nanochemistry	PAM1NC-218	16	9	20	01/03/22	10/06/22	Dossier	4
		Soft matter and biophysics	PAM1NF-218	20	14	25	01/03/22	10/06/22	Dossier et entretien	5
		Nanophysics - Quantum Physics	PAM1NQ-218	24	18	30	01/03/22	10/06/22	Dossier	6
Physique				60	57	60				0
		Recherche et Innovation	PAM1IN-211	20	16	20	15/02/22	10/06/22	Dossier	0
		Recherche Fondamentale	PAM1RF-211	40	41	40	15/02/22	10/06/22	Dossier	0
Sciences de la terre et des planètes, environnement				86	69	102				16
		Système Climatique : Atmosphère, Hydrosphère, Cryosphère	PAM1AT-221	18	10	16	15/02/22	10/06/22	Dossier	-2
		Earth System Sciences	PAM1SR-228	10	10	16	15/02/22	10/06/22	Dossier	6
		Geophysics and Earth imaging	PAM1GE-228	16	11	16	15/02/22	10/06/22	Dossier	0
		Géorressources	PAM1GR-221	12	14	16	15/02/22	10/06/22	Dossier	4
		Hydroressources et Qualité des Milieux	PAM1HM-221	18	15	16	15/02/22	10/06/22	Dossier	-2
		Natural geological hazards and risks	PAM1RS-228	12	9	16	15/02/22	10/06/22	Dossier	4
		Research Intensive Track in Geosciences	PAM1RG-228			6	15/02/22	10/06/22	Dossier	6
Composantes élémentaires				831	814	878				47
DEG				629	665	676				47
DROIT				453	465	452				-1
Droit				120	99	80				-40
		Droit des affaires (EAD)	ABM1DA-215		39	40	21/03/22	04/04/22	Dossier	40
		Droit privé (EAD)	ABM1PF-215		26	0			Dossier	0

		Droit public général (EAD)	ABM1PG-215		12	20	21/03/22	04/04/22	Dossier	20
		Droit international et européen (EAD)	ABM1IE-215		22	20	21/03/22	04/04/22	Dossier	20
		Droit de la propriété intellectuelle		20	17	20				0
		Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies	ABM1IT-211				21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit des affaires		65	65	60				-5
		Droit de l'entreprise, juristes conseils d'affaires	ABM1JD-211	25	25	25	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit de la banque et des opérations patrimoniales	ABM1OP-210	25	25	20	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	-5
		Droit social	ABM1DS-211	15	15	15	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit des collectivités territoriales		20	32	30				10
		Gouvernance territoriale	ABM1TI-211		10	10	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	10
		Direction et conseil de l'action publique	ABM1CA-211	20	22	20	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit des libertés		36	39	70				34
		Droit et histoire des droits de l'homme	ABM1HJ-211	36	39	30	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	-6
		Droit international et européen des droits de l'homme	ABM1DC-216		48	40	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	40
		Droit européen		25	26	25				0
		Carrières juridiques européennes	ABM1JI-211				21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit international		40	51	40				0
		Sécurité Internationale, cyber-sécurité et Défense	ABM1SC-211	20	28	20	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Carrières Juridiques et numériques internationales	ABM1JN-211	20	23	20	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit notarial		20	20	20				0
		Droit notarial	ABM1CI-211				21/03/21	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit pénal et sciences criminelles		22	24	22				0
		Droit pénal et sciences criminelles	ABM1DI-211				21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit privé		40	45	40				0
		Droit civil des contrats et du patrimoine	ABM1DP-211	20	23	20	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit des personnes et de la famille	ABM1BF-211	20	22	20	21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Justice, procès et procédures		20	21	20				0
		Justice, procès et procédures	ABM1AI-211				21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
		Droit public des affaires		25	26	25				0
		Droit public des affaires	ABM1HI-211				21/03/22	04/04/22	Dossier et entretien	0
FEG				176	200	224				48
		Economie de l'environnement de l'énergie et des transports (EEET)		30	16	30				0
		Economie de l'énergie et développement durable	SAM1GO-211				02/03/22	28/05/22	Dossier	0
		Economie Des Organisations (EDO)		100	115	118				18
		Economie Des Organisations	SAM1OA-211		82	88	02/03/22	25/05/22	Dossier et entretien	-12
		Economie Des Organisations (EAD)	SAM1OB-215		33	30	25/04/22	16/09/22	Dossier	30
		Economie du développement (EDD)		46	69	76				30
		Economie Territoriale et Développement	SAM1ET-210	23	17	23	02/03/22	28/05/22	Dossier	0
		Gouvernance des Organisations pour le Développement International	SAM1GO-211	23	16	23	02/03/22	28/05/22	Dossier	0
		Economie du développement (EAD)	SAM1TA-215		36	30	25/04/22	16/09/22	Dossier	30
				202	149	202				0
SHS				202	149	202				0
	IUGA	Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)		72	52	72				0
		Géographie Information interfaces durabilité environnements	EAM1GI-211	32	22	32	06/04/22	03/06/22	Dossier	0
		Géomatique et analyse spatiale	EAM1GO-211	20	11	20	06/04/22	03/06/22	Dossier	0
		Géographie, Pouvoir, Espaces, Justice, Environnements	EAM1GP-211	20	19	20	06/04/22	03/06/22	Dossier	0
		Urbanisme et aménagement		130	97	130				0
		Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques	ECM1AR-211	20	9	20	01/03/22	16/05/22	Dossier	0
		Design Urbain	ECM1UK-211	25	19	25	01/03/22	15/06/22	Dossier	0
		Ingénierie du Développement et de l'Aménagement des Territoires en Transition	ECM1ID-211	25	22	25	01/03/22	15/06/22	Dossier	0
		Transformative Urban Studies	ECM1TR-218	20	17	20	01/03/22	16/05/22	Dossier	0
		Urbanisme et Projet Urbain	ECM1UI-211	40	30	40	01/03/22	15/06/22	Dossier	0
				713	502	713				0
		MEEF Encadrement éducatif		25	17	25				0
		Encadrement éducatif	FAM1FA-211				11/04/22	10/05/22	Dossier	0
		MEEF Premier degré		320	258	320				0
		Premier degré Grenoble	FAM1PD-211	200	178	200	06/04/22	05/05/22	Dossier, test et entretien	0
		Premier degré Valence	FBM1PD-211	120	80	120	06/04/22	05/05/22	Dossier, test et entretien	0
		MEEF Second degré		363	210	363				0

			Allemand	FAM1GA-211	20	4	20	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Anglais	FAM1AA-211	32	23	32	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Documentation	FAM1UA-211	20	5	20	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Education musicale et chant choral	FAM1RA-211	15	6	15	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Education physique et sportive	FAM1EP-211	50	49	50	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Espagnol	FAM1EA-211	20	11	20	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Histoire-géographie	FAM1HA-211	36	31	36	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Italien	FAM1IA-211	20	4	20	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Lettres classiques	FAM1CA-211	36	0	36	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Lettres modernes	FAM1DA-211		16			11/05/22		
			Mathématiques	FAM1MA-211	36	19	36	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Numérique et sciences informatiques	FAM1NS-211	30	3	30	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Sciences économiques et sociales	FAM1NA-211	20	18	20	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			Sciences de la vie et de la terre	FAM1SV-211	28	21	28	11/04/22	11/05/22	Dossier	0
			MEEF Pratique et ingénierie de la formation (PIF)		5	17	5				0
			MEEF Pratique et ingénierie de la formation (PIF)	FAM1FA-211				31/03/22	10/05/22		0
					4252	3415	4301				49

ANNEXE 13

PROJET CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023
Proposition en attente de validation par les instances de l'UGA

SEPTEMBRE 2022		OCTOBRE 2022		NOVEMBRE 2022		DECEMBRE 2022		JANVIER 2023		FEVRIER 2023		MARS 2023		AVRIL 2023		MAI 2023		JUIN 2023		JUILLET 2023	
lundi	29-août	samedi	1	mardi	1 Toussaint	jeudi	1	dimanche	1 Jour de l'an	mercredi	1	mercredi	1	samedi	1	lundi	1 Fête travail	jeudi	1	samedi	1
mardi	30-août	dimanche	2	mercredi	2	vendredi	2	lundi	2	jeudi	2	jeudi	2 Forum L1	dimanche	2	mardi	2	vendredi	2	dimanche	2
mercredi	31-août	lundi	3	jeudi	3	samedi	3	mardi	3	vendredi	3	vendredi	3	lundi	3	mercredi	3	samedi	3	lundi	3
jeudi	1	mardi	4	vendredi	4	dimanche	4	mercredi	4	samedi	4	samedi	4	mardi	4	jeudi	4	dimanche	4	mardi	4
vendredi	2	mercredi	5	samedi	5	lundi	5	jeudi	5	dimanche	5	dimanche	5	mercredi	5	vendredi	5	lundi	5	mercredi	5
samedi	3	jeudi	6	dimanche	6	mardi	6	vendredi	6	lundi	6	lundi	6	jeudi	6	samedi	6	mardi	6	jeudi	6
dimanche	4	vendredi	7	lundi	7	mercredi	7	samedi	7	mardi	7	mardi	7	vendredi	7	dimanche	7	mercredi	7	vendredi	7
lundi	5	samedi	8	mardi	8	jeudi	8	dimanche	8	mercredi	8	mercredi	8	samedi	8	lundi	8 Vict 1945	jeudi	8	samedi	8
mardi	6	dimanche	9	mercredi	9	vendredi	9	lundi	9	jeudi	9	jeudi	9	dimanche	9 Pâques	mardi	9	vendredi	9	dimanche	9
mercredi	7	lundi	10	jeudi	10	samedi	10	mardi	10	vendredi	10	vendredi	10	lundi	10 Lundi de P	mercredi	10	samedi	10	lundi	10
jeudi	8	mardi	11	vendredi	11 Armistice	dimanche	11	mercredi	11	samedi	11	samedi	11	mardi	11	jeudi	11	dimanche	11	mardi	11
vendredi	9	mercredi	12	samedi	12	lundi	12	jeudi	12	dimanche	12	dimanche	12	mercredi	12	vendredi	12	lundi	12	mercredi	12
samedi	10	jeudi	13	dimanche	13	mardi	13	vendredi	13	lundi	13	lundi	13	jeudi	13	samedi	13	mardi	13	jeudi	13
dimanche	11	vendredi	14	lundi	14	mercredi	14	samedi	14	mardi	14	mardi	14	vendredi	14	dimanche	14	mercredi	14	vendredi	14 Fête nat.
lundi	12	samedi	15	mardi	15	jeudi	15	dimanche	15	mercredi	15	mercredi	15	samedi	15	lundi	15	jeudi	15	samedi	15
mardi	13	dimanche	16	mercredi	16	vendredi	16	lundi	16	jeudi	16	jeudi	16	dimanche	16	mardi	16	vendredi	16	dimanche	16
mercredi	14	lundi	17	jeudi	17	samedi	17	mardi	17	vendredi	17	vendredi	17	lundi	17	mercredi	17	samedi	17	lundi	17
jeudi	15	mardi	18	vendredi	18	dimanche	18	mercredi	18	samedi	18	samedi	18	mardi	18	jeudi	18 Ascension	dimanche	18	mardi	18
vendredi	16	mercredi	19	samedi	19	lundi	19	jeudi	19	dimanche	19	dimanche	19	mercredi	19	vendredi	19	lundi	19	mercredi	19
samedi	17	jeudi	20	dimanche	20	mardi	20	vendredi	20	lundi	20	lundi	20	jeudi	20	samedi	20	mardi	20	jeudi	20
dimanche	18	vendredi	21	lundi	21	mercredi	21	samedi	21	mardi	21	mardi	21	vendredi	21	dimanche	21	mercredi	21	vendredi	21
lundi	19	samedi	22	mardi	22	jeudi	22	dimanche	22	mercredi	22	mercredi	22	samedi	22	lundi	22	jeudi	22	samedi	22
mardi	20	dimanche	23	mercredi	23	vendredi	23	lundi	23	jeudi	23	jeudi	23	dimanche	23	mardi	23	vendredi	23	dimanche	23
mercredi	21	lundi	24	jeudi	24	samedi	24	mardi	24 JDL	vendredi	24	vendredi	24	lundi	24	mercredi	24	samedi	24	lundi	24
jeudi	22	mardi	25	vendredi	25	dimanche	25 Noël	mercredi	25	samedi	25	samedi	25	mardi	25	jeudi	25	dimanche	25	mardi	25
vendredi	23	mercredi	26	samedi	26	lundi	26	jeudi	26	dimanche	26	dimanche	26	mercredi	26	vendredi	26	lundi	26	mercredi	26
samedi	24	jeudi	27	dimanche	27	mardi	27	vendredi	27	lundi	27	lundi	27	jeudi	27	samedi	27	mardi	27	jeudi	27
dimanche	25	vendredi	28	lundi	28	mercredi	28	samedi	28	mardi	28	mardi	28	vendredi	28	dimanche	28 Pentecôte	mercredi	28	vendredi	28
lundi	26	samedi	29	mardi	29	jeudi	29	dimanche	29	mercredi	29	mercredi	29	samedi	29	lundi	29 Lundi Pent	jeudi	29	samedi	29
mardi	27	dimanche	30	mercredi	30	vendredi	30	lundi	30	jeudi	30	jeudi	30	dimanche	30	mardi	30	vendredi	30	dimanche	30
mercredi	28	lundi	31			samedi	31	mardi	31	vendredi	31	vendredi	31	mercredi	31					lundi	31
jeudi	29																				
vendredi	30																				

Ce calendrier concerne les formations accréditées

LEGENDE DES CODES COULEUR :

- Semaine de rentrée
- Semaine d'accueil des L1
- Forum ETC / Je t'explique

- JDL
- Forum L Pro Master

Semaines projets :

-

1er SEMESTRE :

-

2e SEMESTRE :

-

EXAMENS OU DEBUT D'EXAMENS :

-

INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES :

-

JOURS FERIES

-

Du lundi 05 septembre au vendredi 9 septembre 2022 (Forum des associations + Forum ETC : Je t'explique)

Date limite conseillée de publication des résultats

mardi 24 janvier 2023
jeudi 2 mars 2023

Semaines communes pour faciliter la mise en œuvre de projets (transversaux) :

NB : il ne s'agit pas de semaines banalisées. Ces deux semaines communes sont un outil pour aider les composantes et les équipes pédagogiques qui le souhaitent à mettre en œuvre leurs projets pédagogiques transversaux (inter-département, inter-composantes) ou des projets pédagogiques qui nécessitent que les enseignements se fassent sur un agenda plus regroupé (pédagogie par projets, challenges, déplacements sur le terrain, etc.)

Les cours peuvent commencer à partir de la semaine du 5 septembre 2022. Ils se terminent au plus tard le 17 décembre 2022.

Les formations du secteur Santé débutent à la date arrêtée par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

Il est composé de 13 semaines permettant d'organiser les enseignements, les contrôles continus et des examens terminaux la semaine 13 le cas échéant (ou la semaine du 14 décembre si les examens ont lieu après les vacances).

Les cours peuvent commencer à partir de la semaine du 16 janvier 2023, une fois les examens du 1er semestre terminés. Ils se terminent au plus tard le samedi 29 avril 2023

Il est composé de 13 semaines permettant d'organiser les enseignements, les contrôles continus et des examens terminaux la semaine 13 le cas échéant.

1ère session du 1er semestre : à partir du mardi 3 janvier 2023 et jusqu'au samedi 14 janvier 2023 midi, après l'interruption pédagogique de décembre

1ère session du 2nd semestre : à partir du mardi 2 mai 2023 et jusqu'au mercredi 17 mai 2023.

2ème session (des 1er et 2nd semestres) : à partir du lundi 5 juin 2023 et jusqu'au samedi 24 juin 2023 midi

TOUSSAINT : du samedi 29 octobre au lundi 7 novembre matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle.

NOEL : du mercredi 21 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023

HIVER : du samedi 11 février au lundi 20 février matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle.

PRINTEMPS : du samedi 8 avril 2023 au lundi 17 avril matin

FERMETURES DE L'ÉTABLISSEMENT (à confirmer) : du mardi 20 décembre au soir au mardi 3 janvier 2023 matin; le vendredi 19 mai; du vendredi 21 juillet au soir au lundi 14 août (ou mercredi 16 août) matin